

Programme d'études professionnelles

5325

# Santé, assistance et soins infirmiers

Secteur  
de formation

Santé

19

Québec 



Programme d'études professionnelles

5325

# Santé, assistance et soins infirmiers

Secteur  
de formation

19

Santé

Formation professionnelle et technique  
et formation continue

Direction générale de la formation  
professionnelle et technique

# Équipe de production

## Coordination

*Maryse Quesnel*  
Chargée de projets  
Direction des programmes et de la veille sectorielle  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

## Collaboration

*Ghislaine Timmons-Plamondon*  
Responsable de secteur de formation Santé  
Direction des programmes et de la veille sectorielle  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

## Conception et rédaction

*Éric Bard*  
Enseignant  
Commission scolaire des Premières-Seigneuries

*Line Desmarais*  
Conseillère en élaboration de programmes

## Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

## Mise en pages et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale de la formation professionnelle et technique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2009-08-00972

ISBN 978-2-550-54922-2 (version imprimée)  
ISBN 978-2-550-54923-9 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

## Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à la participation de nombreux collaborateurs et collaboratrices des milieux de l'éducation et du travail. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes.

### Milieu de l'éducation

---

*Sonia Bergeron*  
Enseignante  
Commission scolaire des Premières-Seigneuries

*Rosie Calabretta*  
Enseignante  
Commission scolaire Lester-B.-Pearson

*Frédéric Corbeil*  
Directeur  
École des métiers des Faubourgs-de-Montréal  
Commission scolaire de Montréal

*Micheline Fortin*  
Enseignante  
Commission scolaire des Hautes-Rivières

*Sylvie Gendreau*  
Enseignante  
Commission scolaire de Montréal

*Johanne St-Cyr*  
Conseillère pédagogique  
Commission scolaire de Montréal

*Margaret Tomdeo*  
Enseignante  
Collège CDI

*Ellen Redpath Buchanan*  
Enseignante  
Commission scolaire Lester-B.-Pearson

*Céline Cloutier*  
Consultante

*Sylvie Favreau*  
Conseillère pédagogique  
Commission scolaire Val-des-Cerfs

*Stéphanie Gagnon*  
Enseignante  
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

*Josée Morissette*  
Chef d'équipe  
Cégep de Maisonneuve

*Christine Simard*  
Conseillère pédagogique et porte-parole provinciale  
Commission scolaire des Premières-Seigneuries

*Renée Vaillancourt*  
Directrice adjointe  
Centre de formation professionnelle Fierbourg  
Commission scolaire des Premières-Seigneuries

### Milieu du travail

---

*Ann Bélanger*  
Infirmière auxiliaire  
Centre de santé et de services sociaux de Portneuf

*Robert Charuest*  
Infirmier auxiliaire  
Centre de santé et de services sociaux de  
Thérèse-De Blainville

*Sophie Dorion*  
Infirmière auxiliaire  
Manoir Cartierville

*Sylvie Hains*  
Directrice  
Direction de la planification et des soins infirmiers  
Ministère de la Santé et des Services sociaux

*Johanne Chantigny*  
Infirmière auxiliaire  
Centre de santé et de services sociaux de Gatineau

*Nadia Colella*  
Directrice  
Service de la formation et de l'admission  
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

*Christian Gélinas*  
Infirmier auxiliaire  
Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska-et-de-  
l'Érable

*Nancy Langlais*  
Infirmière auxiliaire  
Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette

*Madeline Lauzier*  
Directrice-conseil  
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

*Georges Ledoux*  
Avocat  
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

*Diane Levasseur*  
Directrice du Service des relations professionnelles  
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

*Louise Morissette*  
Conseillère  
Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du  
secteur affaires sociales

*Sylvie Pépin*  
Infirmière auxiliaire  
CLSC de Sherbrooke

*Line Poitras*  
Agente de recherche  
Office des professions du Québec

*Michel Renaud*  
Infirmier auxiliaire  
Hôpital Marie-Enfant

*Micheline L'Écuyer*  
Consultante  
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

*Suzanne Lefebvre*  
Agente de recherche  
Office des professions du Québec

*Denise Marcotte*  
Infirmière auxiliaire  
Hôpital Saint-François d'Assise

*Régis Paradis*  
Président  
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

*Céline Plamondon*  
Conseillère cadre  
Association québécoise d'établissements  
de santé et de services sociaux

*Dominique Porret*  
Présidente  
Ordre des sages-femmes du Québec

*Johanne Séguin*  
Infirmière auxiliaire  
Centre de santé et de services sociaux  
Haut-Richelieu/Rouville

# Table des matières

Présentation du programme d'études professionnelles.....	1
Éléments constitutifs .....	1
Aspects de mise en œuvre .....	3
Synthèse du programme d'études .....	5
Particularités du programme d'études .....	6
<b>Première partie</b>	
Buts du programme d'études.....	9
Intentions éducatives .....	11
Énoncés des compétences du programme d'études.....	13
Matrice des compétences .....	13
Harmonisation .....	15
<b>Deuxième partie</b>	
Compétences du programme d'études	
Situation au regard de la profession et de la formation .....	19
Approche globale de la santé .....	23
Communication au sein d'une équipe de soins .....	27
Procédés de soins d'assistance.....	31
Relation aidante .....	37
Aspects légal et éthique .....	41
Procédés de soins et système musculosquelettique .....	45
Prévention de l'infection .....	49
Pharmacothérapie.....	55
Soins d'assistance .....	61
Nutrition .....	65
Procédés de soins et systèmes nerveux et sensoriel.....	67
Procédés de soins et système endocrinien .....	71
Systèmes cardio-vasculaire et respiratoire .....	75
Procédés de soins et système digestif.....	81
Procédés de soins et systèmes urinaire et reproducteur.....	85
Soins spécifiques .....	89
Approche privilégiée pour la personne présentant des déficits cognitifs.....	93
Approche privilégiée pour la personne en soins palliatifs.....	97
Approche privilégiée pour la personne présentant un problème de santé mentale .....	101
Soins en géro-nto-gériatrie.....	105
Premiers secours .....	109
Soins aux personnes présentant des problèmes de santé mentale.....	115
Soins en médecine.....	119

Soins aux personnes en réadaptation physique .....	123
Soins en chirurgie.....	127
Approche privilégiée pour la mère et le nouveau-né .....	131
Soins aux mères et aux nouveaux-nés .....	135
Approche privilégiée pour l'enfant, l'adolescente et l'adolescent .....	139
Soins aux enfants, aux adolescentes et adolescents .....	143
Soins à une clientèle diversifiée .....	147

# Présentation du programme d'études professionnelles

Le programme d'études professionnelles présente les compétences nécessaires pour exercer un métier ou une profession au seuil d'entrée sur le marché du travail. De plus, la formation permet au travailleur et à la travailleuse de développer une polyvalence qui lui sera utile dans son cheminement professionnel ou personnel.

Le programme d'études est constitué d'un ensemble cohérent de compétences à développer. Il précise les cibles des apprentissages et les grandes orientations à privilégier pour la formation. Les compétences sont liées à la maîtrise des tâches du métier ou de la profession ou encore à des activités de travail ou de vie professionnelle ou personnelle, le cas échéant. Les apprentissages attendus de l'élève se réalisent dans un contexte de mise en œuvre de la compétence et visent un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique<sup>1</sup>, « les programmes d'études comprennent des objectifs et un contenu obligatoires et peuvent comprendre des objectifs et un contenu indicatifs qui doivent être enrichis ou adaptés selon les besoins des élèves qui reçoivent les services ». Pour la compétence traduite en comportement, les composantes obligatoires englobent l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation et les critères de performance et, pour la compétence traduite en situation, les rubriques correspondantes.

À titre indicatif, le programme d'études présente une matrice des compétences, des intentions éducatives, les savoirs liés à chaque compétence et les balises relatives aux savoirs. Pour chacune des compétences, une durée est suggérée. Toutes les composantes formulées à titre indicatif dans le programme d'études peuvent être enrichies ou adaptées selon les besoins de l'élève, de l'environnement et du milieu de travail.

## Éléments constitutifs

### Buts du programme d'études

Les buts du programme d'études présentent le résultat recherché au terme de la formation et une description générale du métier; ils reprennent les quatre buts généraux de la formation professionnelle.

### Intentions éducatives

Les intentions éducatives sont des visées pédagogiques qui présentent des orientations à favoriser dans la formation de l'élève en matière de grandes habiletés intellectuelles ou motrices, d'habitudes de travail ou d'attitudes. Elles touchent généralement des aspects significatifs du développement personnel et professionnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites en ce qui concerne les buts du programme d'études ou les compétences. Elles visent à orienter l'action pédagogique attendue pour mettre en contexte les apprentissages des élèves, avec les dimensions sous-jacentes à l'exercice d'un métier ou d'une profession. Les intentions éducatives peuvent guider les établissements dans la mise en œuvre du programme d'études.

### Compétence

La compétence est le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches, des activités de vie professionnelle ou personnelle, et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs : connaissances et habiletés de divers domaines, stratégies, perceptions, attitudes, etc.

La compétence en formation professionnelle est traduite en comportement ou en situation. Elle présente des repères et des exigences précises en termes pratiques pour l'apprentissage.

---

1 Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. 1-33-3, article 461)

## 1 Compétence traduite en comportement

La compétence traduite en comportement décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui décrivent les aspects essentiels à la compréhension de la compétence, sous forme de comportements particuliers. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.
- *Le contexte de réalisation*, qui correspond à la situation lors de la mise en œuvre de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte vise à reproduire une situation réelle de travail et ne décrit pas une situation d'apprentissage ou d'évaluation.
- *Les critères de performance*, qui définissent des exigences à respecter et accompagnent soit les éléments de la compétence, soit l'ensemble de la compétence. Pour chacun des éléments, les critères de performance permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence. Pour l'ensemble de la compétence, ils décrivent des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité et donnent des indications sur la performance recherchée ou sur la qualité globale du produit ou du service attendu.

## 2 Compétence traduite en situation

La compétence traduite en situation décrit la situation éducative dans laquelle se trouve l'élève pour effectuer ses apprentissages. Les actions et les résultats varient selon les personnes. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui mettent en évidence les éléments essentiels de la compétence et permettent une meilleure compréhension de celle-ci quant à l'intention poursuivie. Les éléments de la compétence sont au cœur de la mise en œuvre de cette situation éducative.
- *Le plan de mise en situation*, qui décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Le plan de mise en situation comporte habituellement les moments-clés d'apprentissage traduits en trois étapes reliées à l'information, la réalisation et la synthèse.
- *Les conditions d'encadrement*, qui définissent les balises à respecter par l'enseignante ou par l'enseignant et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- *Les critères de participation*, qui décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases de la situation éducative.

### Savoirs liés

Les *savoirs liés à la compétence* et les *balises* sont fournis à titre indicatif. Les savoirs liés définissent les apprentissages les plus significatifs que l'élève est appelé à faire pour mettre en œuvre et assurer l'évolution de la compétence. Les savoirs liés sont en relation avec le marché du travail et sont accompagnés de balises qui renseignent sur leur champ d'application, leur niveau de complexité ou leur contenu de formation. Les savoirs liés comprennent généralement des apprentissages en relation avec les connaissances, les habiletés, les attitudes, etc.

## **Durée**

La durée totale du programme d'études est prescrite. Elle est associée au temps d'enseignement qui inclut l'évaluation des apprentissages, l'enrichissement ou l'enseignement correctif, selon les besoins de l'élève. La durée associée à la compétence indique le temps nécessaire qu'il faut pour la développer.

Le temps d'enseignement est assorti au temps de formation, temps moyen évalué au moment de l'élaboration du programme d'études pour l'acquisition de la compétence et pour l'évaluation des apprentissages. La durée est importante pour l'organisation de la formation.

## **Unités**

L'unité est un étalon qui sert à exprimer la valeur de chacune des compétences. L'unité correspond à quinze heures de formation.

# **Aspects de mise en œuvre**

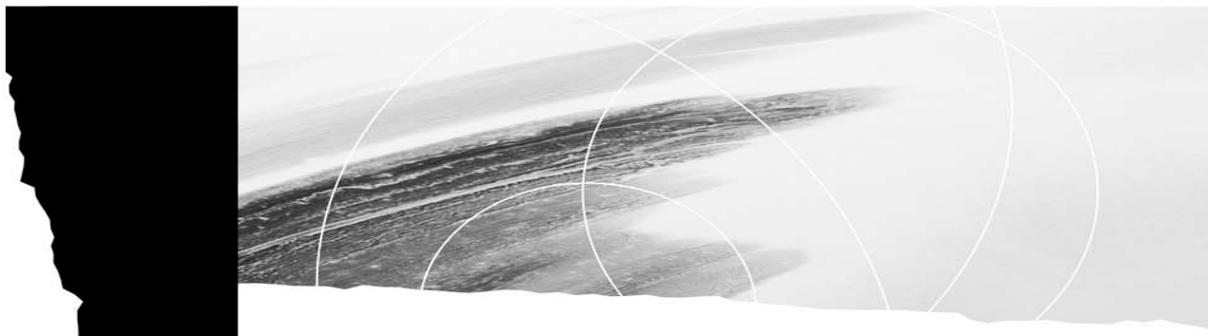
## **Approche programme**

L'approche programme s'appuie sur une vision d'ensemble du programme d'études et de ses différentes composantes (buts, intentions éducatives, compétences, etc.). Elle nécessite la concertation entre tous les acteurs concernés, que ce soit au moment de concevoir le programme d'études, au moment de planifier et réaliser sa mise en œuvre ou encore à celui d'évaluer ses retombées. Elle consiste à faire en sorte que l'ensemble des interventions et des activités proposées visent les mêmes finalités, souscrivent aux mêmes orientations. Pour l'élève, l'approche programme rend la formation plus signifiante, car les apprentissages se présentent en un tout davantage cohérent.

## **Approche par compétences**

L'approche par compétences, pour l'enseignement en formation professionnelle, se traduit par une philosophie d'intervention visant à amener l'élève à mobiliser des ressources individuelles, à agir, réussir et progresser dans différents contextes, selon des performances définies, avec tous les savoirs nécessaires. L'approche par compétences se réalise à travers des situations reflétant la vie professionnelle et personnelle.





---

5325

**Santé, assistance et soins infirmiers**

---

Année d'approbation : 2008

---

<b>Type de sanction :</b>	Diplôme d'études professionnelles
<b>Nombre d'unités :</b>	120
<b>Nombre de compétences :</b>	31
<b>Durée totale :</b>	1 800 heures

---

Pour être admis au programme d'études *Santé, assistance et soins infirmiers*, il faut satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu.  
OU
- La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 5<sup>e</sup> secondaire en langue d'enseignement et de 4<sup>e</sup> secondaire en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par la ministre, ou des apprentissages reconnus équivalents.  
OU
- La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les unités de 5<sup>e</sup> secondaire en langue d'enseignement dans un programme d'études établi par la ministre, ou des apprentissages reconnus équivalents.  
OU
- La personne a obtenu les unités de 3<sup>e</sup> secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par la ministre et poursuivra sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle afin d'obtenir les unités qui lui manquent parmi les suivantes : 5<sup>e</sup> secondaire en langue d'enseignement, 4<sup>e</sup> secondaire en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par la ministre.

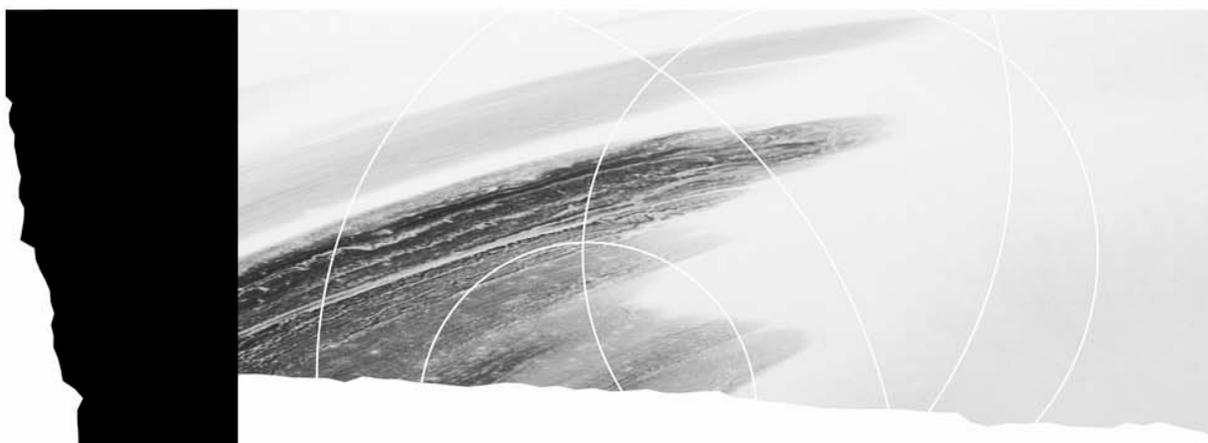
La durée du programme d'études est de 1 800 heures; de ce nombre, 840 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 960 heures, à l'acquisition de compétences générales liées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Le programme d'études est divisé en 31 compétences dont la durée varie de 30 heures à 120 heures. Cette durée comprend le temps consacré à l'enseignement, à l'évaluation des apprentissages, à l'enrichissement et à l'enseignement correctif.

## Particularités du programme d'études

La personne diplômée du programme d'études *Santé, assistance et soins infirmiers* peut poursuivre sa formation en *Soins infirmiers* au collégial. Les apprentissages faits dans le programme d'études professionnelles *Santé, assistance et soins infirmiers* lui permettront d'acquérir, dans un laps de temps plus court, les compétences de la composante de formation spécifique du programme d'études menant à l'obtention du diplôme d'études techniques (DEC) *Soins infirmiers – 180.B0*. Se référer aux conditions d'admission qui s'appliquent à ce programme d'études.

L'information relative aux travaux qui ont permis cette passerelle de formation est présentée dans le document *Analyse comparative des compétences du programme d'études Santé, assistance et soins infirmiers* conduisant au diplôme d'études professionnelles (DEP) et du programme d'études *Soins infirmiers* conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC).

Rappel de la compétence	Code	Numéro	Durée	Unités
Situation au regard de la profession et de la formation	252332	1	30	2
Approche globale de la santé	252342	2	30	2
Communication au sein d'une équipe de soins	252353	3	45	3
Procédés de soins d'assistance	252367	4	105	7
Relation aidante	252372	5	30	2
Aspects légal et éthique	252382	6	30	2
Procédés de soins et système musculosquelettique	252393	7	45	3
Prévention de l'infection	254664	8	60	4
Pharmacothérapie	254714	9	60	4
Soins d'assistance	252405	10	75	5
Nutrition	252412	11	30	2
Procédés de soins et systèmes nerveux et sensoriel	252424	12	60	4
Procédés de soins et système endocrinien	252432	13	30	2
Systèmes cardio-vasculaire et respiratoire	254865	14	75	5
Procédés de soins et système digestif	252444	15	60	4
Procédés de soins et systèmes urinaire et reproducteur	252454	16	60	4
Soins spécifiques	254795	17	75	5
Approche privilégiée pour la personne présentant des déficits cognitifs	252463	18	45	3
Approche privilégiée pour la personne en soins palliatifs	252472	19	30	2
Approche privilégiée pour la personne présentant un problème de santé mentale	252483	20	45	3
Soins en géro-geriatrie	252498	21	120	8
Premiers secours	251572	22	30	2
Soins aux personnes présentant des problèmes de santé mentale	252505	23	75	5
Soins en médecine	254828	24	120	8
Soins aux personnes en réadaptation physique	252518	25	120	8
Soins en chirurgie	252526	26	90	6
Approche privilégiée pour la mère et le nouveau-né	252532	27	30	2
Soins aux mères et aux nouveaux-nés	252542	28	30	2
Approche privilégiée pour l'enfant, l'adolescente et l'adolescent	252552	29	30	2
Soins aux enfants, aux adolescentes et adolescents	252562	30	30	2
Soins à une clientèle diversifiée	252577	31	105	7



## **Première partie**

---

**Buts du programme d'études**

**Intentions éducatives**

**Énoncés des compétences**

**Matrice des compétences**

**Harmonisation**



## Buts du programme d'études

Le programme d'études professionnelles *Santé, assistance et soins infirmiers* prépare à l'exercice de la profession d'infirmière et d'infirmier auxiliaires.

### CHAMP DE PRATIQUE

L'infirmière et l'infirmier auxiliaires peuvent, conformément à l'article 37 (p) du Code des professions, « contribuer à l'évaluation de l'état de santé d'une personne et à la réalisation du plan de soins, prodiguer des soins et des traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie et fournir des soins palliatifs ».

### ACTIVITÉS RÉSERVÉES

En vertu de l'article 37.1 5<sup>o</sup> du Code des professions, neuf activités sont réservées aux infirmières et infirmiers auxiliaires, soit :

- « a) appliquer des mesures invasives d'entretien du matériel thérapeutique;
- b) effectuer des prélèvements, selon une ordonnance;
- c) prodiguer des soins et des traitements reliés aux plaies et aux altérations de la peau et des téguments, selon une ordonnance ou selon le plan de traitement infirmier;
- d) observer l'état de conscience d'une personne et surveiller les signes neurologiques;
- e) mélanger des substances en vue de compléter la préparation d'un médicament, selon une ordonnance;
- f) administrer, par des voies autres que la voie intraveineuse, des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance;
- g) contribuer à la vaccination dans le cadre d'une activité découlant de l'application de la Loi sur la santé publique (chapitre S-2.2);
- h) introduire un instrument ou un doigt, selon une ordonnance, au-delà du vestibule nasal, des grandes lèvres, du méat urinaire, de la marge de l'anus ou dans une ouverture artificielle du corps humain;
- i) introduire un instrument, selon une ordonnance, dans une veine périphérique à des fins de prélèvement, lorsqu'une attestation de formation lui est délivrée par l'Ordre dans le cadre d'un règlement pris en application du paragraphe o de l'article 94<sup>2</sup>; (...) ».

---

2 Une attestation est requise pour cette activité pour les programmes de formation antérieurs au programme Santé, assistance et soins infirmiers (5287), 2003.

De plus, en vertu de l'article 4 du *Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par une infirmière ou un infirmier auxiliaire*<sup>3</sup>, elle et il peut :

- « 1° installer un cathéter intraveineux périphérique court de moins de 7,5 cm;
- 2° administrer une solution intraveineuse sans additif à partir d'un cathéter intraveineux périphérique court de moins de 7,5 cm;
- 3° installer et irriguer, avec une solution isotonique, un cathéter intraveineux périphérique court de moins de 7,5 cm, à injection intermittente. »

Enfin, en vertu de l'article 39.4 du Code des professions, l'infirmière auxiliaire ou l'infirmier auxiliaire peut dans l'exercice de ses fonctions, intervenir auprès des individus, des familles et des collectivités, en matière d'information, de promotion de la santé et de prévention de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux.

Les personnes qui ont suivi ce programme sont appelées à travailler dans les réseaux public et privé de la santé, notamment les centres hospitaliers, les centres d'hébergement et de soins de longue durée, les centres locaux de services communautaires et les centres de réadaptation. La connaissance de l'anatomie et de la physiologie humaines, des pathologies courantes et des manifestations cliniques associées ainsi que de la médication (classification, fonctions et effets secondaires) leur est nécessaire. De plus, ces personnes doivent être capables d'utiliser le matériel, les appareils et les instruments usuels pour prodiguer les soins.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme d'études *Santé, assistance et soins infirmiers* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier, soit :
  - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités qui sont associées à un métier;
  - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
  - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier du métier choisi;
  - lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleur ou travailleuse.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
  - lui permettre de développer son autonomie, sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
  - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
  - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
  - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.

---

3 R.Q. c. C-26, r. 109.5.

- Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :
  - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
  - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

## **Intentions éducatives**

Le programme d'études professionnelles *Santé, assistance et soins infirmiers* vise à développer les attitudes et comportements suivants jugés indispensables à l'exercice du métier par les milieux de l'éducation et du travail :

- développer la capacité d'exercer son autonomie professionnelle;
- renforcer les habiletés relatives à la mathématique;
- renforcer les habiletés relatives à la communication écrite ou orale;
- développer la capacité de porter un jugement clinique;
- développer la conscience de l'éthique professionnelle.



# Énoncés des compétences du programme d'études

## Liste des compétences

- Se situer au regard de la profession et de la formation.
- Se situer au regard d'une approche globale de la santé.
- Communiquer au sein d'une équipe de soins.
- Appliquer des procédés de soins d'assistance.
- Établir une relation aidante.
- Se situer au regard des aspects légal et éthique de la profession.
- Appliquer des procédés de soins en relation avec le système musculosquelettique.
- Prévenir et contenir l'infection.
- Participer à la pharmacothérapie.
- Prodiguer des soins d'assistance à des personnes en perte d'autonomie.
- Assister la personne en vue de satisfaire ses besoins nutritifs.
- Appliquer des procédés de soins en relation avec les systèmes nerveux et sensoriel.
- Appliquer des procédés de soins en relation avec le système endocrinien.
- Se référer à ses connaissances sur les systèmes cardio-vasculaire et respiratoire pour prodiguer des soins.
- Appliquer des procédés de soins en relation avec le système digestif.
- Appliquer des procédés de soins en relation avec les systèmes urinaire et reproducteur.
- Prodiguer des soins spécifiques.
- Intervenir auprès d'une personne présentant des déficits cognitifs.
- Intervenir auprès d'une personne en soins palliatifs.
- Intervenir auprès d'une personne présentant un problème de santé mentale.
- Prodiguer des soins à des personnes en géronto-gériatrie.
- Dispenser les premiers secours.
- Prodiguer des soins à des personnes présentant des problèmes de santé mentale.
- Prodiguer des soins dans une unité de médecine.
- Prodiguer des soins à des personnes en réadaptation physique.
- Prodiguer des soins dans une unité de chirurgie.
- Intervenir auprès d'une mère et de son nouveau-né.
- Prodiguer des soins à des mères et à des nouveaux-nés.
- Intervenir auprès d'un enfant, d'une adolescente ou d'un adolescent présentant un problème de santé.
- Prodiguer des soins à des enfants, à des adolescentes ou adolescents.
- Prodiguer des soins à une clientèle diversifiée.

## Matrice des compétences

La matrice des compétences met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier, ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Le tableau étant à double entrée, la matrice permet de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (○) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Le symbole (Δ) montre, quant à lui, qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Lorsque les symboles sont noircis, cela indique en outre que l'on tient compte de ces liens pour l'acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des compétences. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l'agencement de l'ensemble des compétences.



## Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

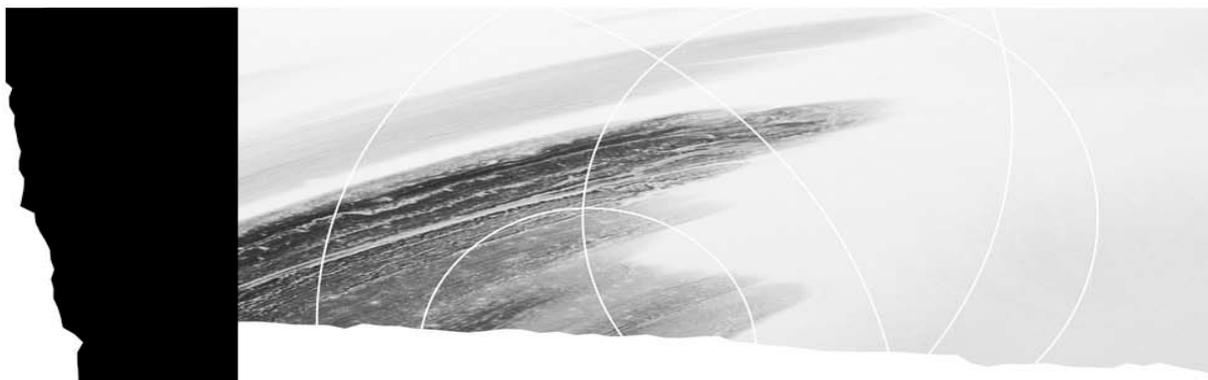
L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Santé, assistance et soins infirmiers* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document *Tableaux d'harmonisation Santé, assistance et soins infirmiers*.





## **Deuxième partie**

Compétences du programme d'études



Compétence 1          Durée 30 h          Unités 2

## ***Compétence traduite en situation***

---

### **Énoncé de la compétence**

Se situer au regard de la profession et de la formation.

### **Éléments de la compétence**

- Établir un état de situation de la profession.
- Prendre connaissance de son projet de formation.
- Reconnaître l'importance de son implication dans les apprentissages proposés et dans la réussite de son programme d'études.
- Confirmer son orientation professionnelle.

### **Plan de mise en situation**

---

#### **Phase d'information**

- S'informer sur le projet de formation.
- S'informer sur le marché du travail dans les réseaux public, privé et communautaire.
- S'informer sur les tâches et les activités de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires.
- S'informer sur les exigences et les facteurs de risque de la profession sur les plans physique et psychologique.
- S'informer sur le décorum de la profession.
- S'informer sur les conditions d'exercice de la profession : législation régissant les soins infirmiers, le champ de pratique et les activités réservées.

#### **Phase de réalisation**

- Discuter de l'information recueillie et de sa perception de la profession.
- Discuter de la pertinence du programme d'études par rapport à la situation de travail de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires.
- Se situer par rapport aux efforts à fournir en cours de formation.
- Faire l'inventaire de ses aptitudes et champs d'intérêt au regard de la profession.

#### **Phase de synthèse**

- Évaluer son orientation professionnelle en comparant divers aspects et exigences de la profession avec ses aptitudes et ses champs d'intérêt.

### **Conditions d'encadrement**

---

- Privilégier les échanges d'opinions entre les élèves et permettre à toutes et à tous de s'exprimer.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux élèves d'avoir une vue juste et objective de la profession.
- Organiser une rencontre avec des spécialistes de la profession.
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente : information sur la profession, programme d'études, documentation spécialisée.
- Assurer la disponibilité d'un document de type questionnaire qui remplace la prise de notes.

## Critères de participation

---

### Phase d'information

- Recueille de l'information sur la majorité des sujets indiqués.

### Phase de réalisation

- Expose sa perception de la profession.
- Discute des connaissances, habiletés et attitudes nécessaires à la pratique de la profession.
- Établit des liens entre le programme d'études et la situation de travail.

### Phase de synthèse

- Présente le résultat de sa réflexion et de son évaluation dans un rapport.
- Justifie sa décision de suivre ou non sa formation professionnelle.

## Suggestions de savoirs liés à la compétence

---

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

### Phase d'information

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinguer l'information relative à la formation.</li> </ul>                                | <p>Lieux de formation. Programme d'études, activités de formation en milieu de stage, modes d'évaluation et sanction des études.</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinguer l'information relative au réseau de la santé et des services sociaux.</li> </ul> | <p>Structure du réseau. Grandes réformes et incidences sur l'évolution du réseau.</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinguer l'information relative à la profession.</li> </ul>                               | <p>Associations professionnelles et syndicat. Perspectives d'emploi, rémunération et conditions de travail. Particularités de la pratique en milieu hospitalier, en milieu de vie et à domicile, mission des établissements, usagères et usagers desservis. Tenue vestimentaire, présentation personnelle et bienséance. Connaissances, habiletés et attitudes nécessaires à l'exercice de la profession. Législation applicable, champ de pratique et activités réservées. Code de déontologie.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter une méthode de travail.</li> </ul>  | <p>Détermination de ce que l'on cherche, des sources d'information disponibles et des points importants à retenir.</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter une méthode de prise de notes.</li> </ul>   | <p>Abréviations courantes. Organisation de l'information notée.</p>  |

## Phase de réalisation

- Reconnaître les principales règles permettant de discuter correctement en groupe. Participation, respect du tour de table, respect du sujet, attention portée aux autres et acceptation des points de vue des autres.
- Avoir le souci de partager ses perceptions avec les membres du groupe. Avantages à communiquer son point de vue et à écouter celui des autres.
- Inventorier les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires à la pratique de la profession. Distinction des termes connaissances, habiletés et attitudes. Importance des connaissances de base en français et en mathématique.
- Établir des liens entre les compétences du programme d'études et la situation de travail de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires.
- Situer l'infirmière et l'infirmier auxiliaires au sein de l'équipe de soins.

## Phase de synthèse

- Analyser ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt en matière de travail, au regard des aspects et des exigences de la profession. Distinction des termes goûts, aptitudes et champs d'intérêt.



Compétence 2      Durée 30 h      Unités 2

## ***Compétence traduite en situation***

---

### **Énoncé de la compétence**

Se situer au regard d'une approche globale de la santé.

### **Éléments de la compétence**

- Situer la santé dans un contexte plus global de bien-être de la personne.
- Reconnaître le caractère unique et multidimensionnel de la personne.
- Reconnaître les attitudes, les comportements et les valeurs reflétant l'humanisation des soins.
- Situer la contribution de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires dans la démarche de soins.
- Situer la contribution de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires dans la réalisation du plan thérapeutique infirmier.

### **Plan de mise en situation**

---

#### **Phase d'information**

- S'informer sur les composantes et les déterminants de la santé.
- S'informer sur les modèles conceptuels de soins infirmiers.
- S'informer sur l'approche holistique.
- S'informer sur les besoins fondamentaux de la personne.
- S'informer sur les étapes d'une démarche de soins.

#### **Phase de réalisation**

- Discuter de l'information recueillie.
- Discuter de sa perception de l'humanisation des soins.
- Discuter de sa perception de la santé et de la personne nécessitant des soins.
- Relever des moyens d'assistance en fonction des besoins d'une personne.
- Donner des exemples de situations qui se rattachent au continuum santé-maladie.

#### **Phase de synthèse**

- Rédiger les étapes (collecte de données, planification et intervention) d'une démarche de soins pour une personne, en fonction de ses besoins non satisfaits.
- Évaluer sa capacité à adopter les attitudes et les comportements qui traduisent l'humanisation des soins.

### Conditions d'encadrement

---

- Privilégier les échanges d'opinions entre les élèves et permettre à toutes et à tous de s'exprimer.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux élèves d'avoir une vue juste du rôle de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires dans la démarche de soins.
- Assurer la disponibilité de la documentation spécialisée.
- Suggérer des études de cas variées qui reflètent le milieu du travail.

### Critères de participation

---

#### Phase d'information

- Recueil de l'information sur la majorité des sujets indiqués.

#### Phase de réalisation

- Expose sa perception de la santé, de la personne et des soins infirmiers.
- Considère les différentes dimensions d'une personne dans sa démarche.
- Établit des liens entre les besoins d'une personne et des moyens d'assistance.
- Rédige des feuilles de route.

#### Phase de synthèse

- Rédige un rapport sur sa démarche et sa réflexion.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

---

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

#### Phase d'information

- |   |  |
|---|--|
| • Utiliser de la documentation spécialisée.                     | Documentation technique et terminologique. Plan thérapeutique infirmier. Plan de soins et de traitement infirmier. Plan d'intervention interdisciplinaire. Rapport interservices.  |
| • Distinguer l'information relative à la santé.                 | Définitions de la santé. Composantes et déterminants de la santé. Illustration du continuum santé-maladie : santé, bien-être, qualité de vie et habitudes de vie. Champs d'intervention de la santé : prévention de la maladie, promotion de la santé, maintien de la santé et réadaptation. |
| • Distinguer l'information relative à la personne.              | Dimensions biologique, psychosociale, culturelle et spirituelle de la personne. Cycles de vie et pyramide des besoins de Maslow. Approche holistique.  |
| • Distinguer l'information relative à l'humanisation des soins. | Attitudes, comportements et valeurs. Philosophie des soins de santé primaire.  |

- Distinguer l'information relative aux modèles conceptuels en soins infirmiers.

#### Phase de réalisation

- Distinguer les besoins fondamentaux d'une personne.
- Distinguer des facteurs qui influent sur la satisfaction des besoins fondamentaux d'une personne.
- Distinguer les étapes d'une démarche de soins.
- Reconnaître des moyens d'assistance pouvant répondre à des besoins non satisfaits d'une personne.
- Préparer une feuille de route.

Âge, état de santé, environnement, ressources personnelles, degré d'autonomie dans les activités de la vie quotidienne et de la vie domestique.

Modèle de Virginia Henderson : la collecte des données, l'analyse et l'interprétation des données, la planification des soins, l'exécution des soins, l'évaluation des soins. Modèle McGill : la recherche des données pertinentes, l'analyse et l'interprétation des données, la planification des soins et des traitements infirmiers, la réalisation des soins et des traitements infirmiers, l'évaluation des résultats.

Prise en charge personnelle, soutien de l'entourage, soins à domicile et soins en établissement.

Référence au plan thérapeutique infirmier.  
Référence au plan de soins et de traitement infirmier. Priorités à établir.



Compétence 3      Durée 45 h      Unités 3

## ***Compétence traduite en situation***

---

### **Énoncé de la compétence**

Communiquer au sein d'une équipe de soins.

### **Éléments de la compétence**

- Adopter des comportements favorisant l'entente et le bon fonctionnement d'une équipe de travail.
- Transmettre de l'information sur des soins prodigués.
- Reconnaître l'importance d'assurer la continuité des soins.
- Prendre conscience de ses forces et de ses limites relativement à sa façon de communiquer.

### **Plan de mise en situation**

---

#### **Phase d'information**

- S'informer sur des contraintes potentielles visant à favoriser l'entente dans une équipe de travail.
- S'informer sur des contraintes potentielles visant le bon fonctionnement d'une équipe de travail.
- S'informer sur les documents utilisés pour assurer la continuité des soins.
- S'informer sur la terminologie médicale.

#### **Phase de réalisation**

- Discuter de l'information recueillie et de sa perception de la communication dans une équipe de travail.
- Participer à des jeux de rôles portant sur des situations de communication au sein d'une équipe de soins.
- Rédiger des notes d'observation.
- Rédiger un rapport sur l'état d'une personne.
- Faire un rapport verbal sur l'état d'une personne.
- Recevoir le rapport d'une ou d'un collègue sur l'état d'une personne.

#### **Phase de synthèse**

- Évaluer sa capacité à travailler en équipe.
- Évaluer sa capacité à communiquer en vue d'assurer la continuité des soins.

### **Conditions d'encadrement**

---

- Privilégier les échanges d'opinions entre les élèves et permettre à toutes et à tous de s'exprimer.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux élèves d'avoir une vue juste et objective de la communication au quotidien dans une équipe de travail.
- Soumettre des cas représentatifs du milieu du travail.
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente : ouvrages terminologiques, documents utilisés pour assurer la continuité des soins.
- Assurer la disponibilité d'un document à remplir en vue de la rédaction de notes au dossier.

## Critères de participation

---

### Phase d'information

- Recueille de l'information sur la majorité des sujets indiqués.

### Phase de réalisation

- Participe aux jeux de rôles proposés.
- Inscrit des notes d'observation dans le dossier médical d'une personne.
- Repère des émotions éprouvées dans un contexte de communication.

### Phase de synthèse

- Fait une synthèse des différents aspects de la communication au sein d'une équipe de travail.
- Présente le résultat de sa réflexion et de son évaluation dans un rapport.

## Suggestions de savoirs liés à la compétence

---

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

### Phase d'information

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinguer l'information relative à la communication.</li> </ul>                   | <p>Processus de communication : émetteur, message, récepteur et réponse. Communication verbale, communication non verbale. Éléments qui influent sur la communication : langue, différence d'âge, statut social, niveau d'éducation, préjugés et stéréotypes.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser la terminologie médicale.</li> </ul>                                      | <p>Éléments constitutifs d'un terme : racine, préfixe et suffixe. Vocabulaire de l'anatomie, de la physiologie, de la pathologie et du diagnostic.</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinguer les documents utilisés pour assurer la continuité des soins.</li> </ul> | <p>Dossier médical, plan thérapeutique infirmier, plan de soins et de traitement infirmier, rapport interservices.</p>  |

### Phase de réalisation

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser un logiciel de soins infirmiers.</li> </ul>   |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître l'obligation légale de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires en matière de rédaction de notes d'observation.</li> </ul> | <p>Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements.</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinguer les normes applicables à la rédaction de notes d'observation.</li> </ul>  | <p>Utilisation du stylo à bille à encre indélébile. Utilisation du système international d'unités (SI). Information à fournir : date, heure et minute. Signature : nom, prénom et fonction.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinguer des méthodes de rédaction de notes d'observation.</li> </ul>  | <p>Méthodes SOAP, PIE, SOAPIE, DIR et notes narratives chronologiques.</p>  |

- Reconnaître l'importance de rédiger sans faute d'orthographe ou de grammaire.
- Discuter des facteurs qui influent sur la dynamique d'une équipe de travail.  
Le pouvoir, l'affection et le travail dans un groupe. Styles de leadership. Processus de prise de décisions. Processus de résolution de problèmes. Rôle et statut des membres. Attitudes, comportements et motivation des membres. Conflits.
- Reconnaître le rôle et les responsabilités de chaque membre d'une équipe de soins.  
Infirmière ou infirmier, préposée ou préposé à la personne, autres professionnelles ou professionnels de la santé. Partage des responsabilités. Situation de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires au sein de l'équipe de soins (rappel de la compétence 1).
- Reconnaître l'importance d'une bonne communication au sein d'une équipe de soins.  
Cohésion, qualité de vie au travail, diminution de la charge émotionnelle, qualité et efficacité accrues.



Compétence 4      Durée 105 h      Unités 7

**Compétence traduite en comportement****Énoncé de la compétence**

Appliquer des procédés de soins d'assistance.

**Contexte de réalisation**

- À partir de lois et règlements.
- À l'aide de matériel de soins.
- À l'aide de l'équipement de protection individuelle.
- À partir d'un plan thérapeutique infirmier ou d'un plan de soins et de traitement infirmier et du rapport interservices.
- À l'aide de documentation technique.
- En collaboration avec d'autres professionnelles et professionnels de la santé.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

- |   |   |
|---|---|
| 1 Déplacer une personne.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manœuvres de déplacement appropriées.</li> <li>• Déplacement fonctionnel et sécuritaire.</li> </ul>  |
| 2 Restreindre une personne.                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation et position appropriées de la personne.</li> <li>• Utilisation de moyens de contention sécuritaires et conformes aux exigences.</li> </ul>  |
| 3 Donner des soins liés à l'hygiène, au confort et à l'habillage. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Application correcte des mesures de prévention des plaies de pression.</li> <li>• Position appropriée de la personne.</li> <li>• Respect des procédés de soins.</li> <li>• Souci manifeste d'assurer l'intimité et la propreté corporelle de la personne.</li> </ul> |
| 4 Donner des soins liés à l'alimentation et à l'hydratation.      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification de la conformité du repas avec la diète.</li> <li>• Position appropriée de la personne.</li> <li>• Respect des procédés de soins.</li> </ul>  |
| 5 Donner des soins liés à l'élimination.                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Position appropriée de la personne.</li> <li>• Installation correcte du condom urinaire ou de la culotte protectrice.</li> <li>• Souci manifeste d'assurer l'intimité et la propreté corporelle de la personne.</li> </ul>   |
| 6 Prendre les signes vitaux d'une personne.                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection des sites appropriés.</li> <li>• Mesures justes.</li> <li>• Référence aux constantes normales.</li> </ul>  |

## 7 Donner des soins après le décès.

- Identification juste de la personne décédée.
- Respect manifeste pour la personne décédée.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect de son champ de pratique.
- Niveau d'assistance approprié.
- Respect manifeste pour la personne.
- Respect des fréquences indiquées.
- Préparation et utilisation correctes du matériel de soins.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Collaboration efficace avec les autres membres de l'équipe de soins.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

## 1 Déplacer une personne.

- Utiliser le matériel de déplacement.

Fauteuil roulant, lève-personne, barre plafond-plancher, marchette, ceinture de marche, béquille, canne, tripode, piqué, alèse, levier à station debout et planchette de transfert. Entretien et rangement.

- Reconnaître des principes de déplacement sécuritaire.

Principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires (PDSB). Positionnement, mouvement, prises, transfert de poids et contrepoids. Utilisation de l'aire de déplacement.

- Effectuer des manœuvres de déplacement.

Niveau d'assistance nécessaire. Communication avec la personne. Synchronisation avec une autre personne.

- Aider une personne à marcher.

Stimulation, prises, positionnement et mouvement.

## 2 Restreindre une personne.

- Distinguer des moyens de contention.

Moyens physiques de contention : ceintures abdominale et pelvienne, ridelles de lit, attache-chevilles, attache-poignets et veste.

- Effectuer des manœuvres d'immobilisation.

Indications, risques et conséquences pour la personne immobilisée. Surveillance et mesures de sécurité.

- Reconnaître les conditions entourant l'utilisation de moyens de contention. Chartre québécoise des droits et libertés de la personne (lien avec les compétences 6 et 20). Loi sur les services de santé et les services sociaux. Orientations du ministère de la Santé et des Services sociaux. Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé.

### 3 Donner des soins liés à l'hygiène, au confort et à l'habillement.

- Reconnaître l'utilité et le contexte de prestation de chaque soin d'hygiène, de confort et d'habillement. Usagères et usagers et niveau d'assistance nécessaire. Contexte préopératoire de certains soins (lien avec la compétence 26).
- Utiliser le matériel de soins d'hygiène et de confort. Baignoire, chaise de transfert, douche-civière, douche et planche de bain. Matelas, coussin, couverture et oreiller. Entretien et rangement.
- Reconnaître les règles en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail applicables à chaque soin d'hygiène, de confort et d'habillement.
- Reconnaître l'importance de respecter l'intimité de la personne. Rideaux tirés. Porte fermée. Personne couverte.
- Reconnaître l'importance de vérifier le confort de la personne. Alignement corporel.
- Faire un lit. Lit occupé, avec ou sans alèse ou piqué. Lit de personne opérée.
- Donner un bain à une personne. Bain complet, bain partiel. À la baignoire, au lavabo ou au lit.
- Donner des soins buccaux à une personne. Brossage des dents, nettoyage des prothèses, solutions buccales et observation des muqueuses.
- Effectuer l'entretien de prothèses auditives et de lunettes. Types de prothèses et fonctionnement. Méthode d'entretien, manipulation, mode d'installation et précautions.
- Effectuer l'entretien des ongles d'une personne. Observation de l'état des ongles. Rôle du podiatre et de l'infirmière et infirmier spécialisés en soins des pieds. Méthode et contre-indications.
- Raser la barbe d'une personne. Matériel nécessaire, étapes et méthode. Entretien du rasoir.
- Laver les cheveux d'une personne. Étapes et méthode au lit, dans le bain et au lavabo, matériel nécessaire.

- Frictionner le dos d'une personne. Techniques et produits à utiliser.
  - Mettre des bas-support antiemboliques à une personne. Veines variqueuses, immobilité prolongée, stase veineuse.
  - Aider une personne à se vêtir ou à se dévêtir. Personne alitée, atteinte d'hémiplégie, porteuse d'un plâtre, d'une orthèse ou d'une prothèse, non voyante.
  - Reconnaître une peau saine. Coloration, pigmentation et pilosité.
  - Reconnaître des facteurs pouvant provoquer une plaie de pression. Présence de plis, absence de mobilisation, vêtement mal ajusté et malnutrition.
  - Reconnaître des moyens pour prévenir les plaies de pression. Positionnement, friction, massage, literie, matelas à pression alternative.
- 4 Donner des soins liés à l'alimentation et à l'hydratation.
- Reconnaître l'utilité et le contexte de prestation de chaque soin en alimentation et en hydratation. Usagères et usagers et niveau d'assistance nécessaire. Contexte préopératoire de certains soins (lien avec la compétence 26).
  - Utiliser le matériel adapté à l'alimentation et à l'hydratation. Entretien et rangement.
  - Reconnaître les règles d'hygiène, de santé et de sécurité applicables à chaque soin en alimentation et en hydratation.
  - Installer une personne en vue d'un repas. Au lit, dans un fauteuil, à la salle à manger.
- 5 Donner des soins liés à l'élimination.
- Reconnaître l'utilité et le contexte de prestation de chaque soin lié à l'élimination. Usagères et usagers et niveau d'assistance nécessaire. Contexte pré-opératoire (lien avec la compétence 26).
  - Utiliser le matériel de soins liés à l'élimination. Chaise d'aisance, bassin de lit et urinal. Entretien et rangement.
  - Reconnaître les règles d'hygiène, de santé et de sécurité applicables à chaque soin lié à l'élimination.
  - Installer un condom urinaire à une personne. Types de condoms, utilité, technique d'installation, fréquence des changements, installation du sac collecteur, vidange et entretien.
  - Mettre une culotte protectrice à une personne. Technique, types de protections, fréquence des changements, conséquences psychologiques.

## 6 Prendre les signes vitaux d'une personne.

- Reconnaître l'utilité de la mesure des signes vitaux d'une personne. Définitions : température, pulsation, respiration et tension artérielle.
- Utiliser le matériel utile pour prendre les signes vitaux d'une personne.
- Mesurer la température. Sites, constantes normales et facteurs d'influence.
- Mesurer la pulsation. Sites, caractéristiques, constantes normales et facteurs d'influence.
- Mesurer la respiration. Site, constantes normales et facteurs d'influence.
- Mesurer la tension artérielle. Sites, constantes normales, facteurs d'influence; hypotension et hypertension.

## 7 Donner des soins après le décès.

- Reconnaître l'importance de donner des soins d'hygiène après le décès.
- Identifier la personne décédée.
- Reconnaître les procédures suivant le décès d'une personne. Certificat de décès, remise des objets personnels de la personne décédée, renseignements à donner à la famille, autopsie, maison funéraire.



Compétence 5          Durée 30 h          Unités 2

## ***Compétence traduite en situation***

---

### **Énoncé de la compétence**

Établir une relation aidante.

### **Éléments de la compétence**

- Adopter une attitude d'ouverture à l'autre.
- Apprécier des indicateurs de l'état émotif d'une personne.
- Manifester du respect et de l'empathie envers une personne.
- Prendre conscience de ses forces et de ses limites relativement à sa façon d'établir une relation avec autrui.

### **Plan de mise en situation**

---

#### **Phase d'information**

- S'informer sur les émotions ressenties par des personnes malades.
- S'informer sur la relation entre l'infirmière et l'infirmier auxiliaires et la personne malade.
- S'informer sur les habiletés et les attitudes nécessaires à l'établissement et au maintien d'une relation aidante.

#### **Phase de réalisation**

- Discuter de l'information recueillie et de sa perception de la relation aidante.
- Participer à des jeux de rôles portant sur des situations de communication avec la clientèle.
- Identifier des habiletés nécessaires à l'établissement et au maintien d'une relation aidante.
- Identifier des attitudes nécessaires à l'établissement et au maintien d'une relation aidante.
- Informer la personne malade des soins qui lui seront donnés.

#### **Phase de synthèse**

- Reconnaître ses forces et ses limites en matière de relation aidante.
- Évaluer sa capacité à établir une relation aidante.

### **Conditions d'encadrement**

---

- Privilégier les échanges d'opinions entre les élèves et permettre à toutes et à tous de s'exprimer.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux élèves d'avoir une vue juste et objective de la relation aidante.
- Soumettre des cas représentatifs du milieu du travail.
- Établir des liens entre la compétence en communication dans une situation de travail et la relation aidante.
- Assurer la disponibilité d'un document à remplir à titre de rapport.

## Critères de participation

---

### Phase d'information

- Recueille de l'information sur l'ensemble des sujets indiqués.

### Phase de réalisation

- Participe aux jeux de rôles proposés.
- Utilise les mots et le ton qui conviennent en situation de communication avec une personne malade.
- Énumère des émotions éprouvées dans un contexte de relation aidante.
- Reconnaît l'importance de faire preuve de discrétion et d'honorer ses engagements.
- Reconnaît l'importance de se montrer disponible.

### Phase de synthèse

- Présente son point de vue sur les situations de communication expérimentées.
- Présente le résultat de sa réflexion et de son évaluation dans un rapport.

## Suggestions de savoirs liés à la compétence

---

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

### Phase d'information

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinguer l'information relative à la communication.</li> </ul> | <p>Processus de communication : émetteur, récepteur, message, réponse (rappel de la compétence 3). Éléments qui influent sur la communication (rappel de la compétence 3).</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinguer l'information relative à la personne.</li> </ul>      | <p>Dimensions biologique, psychosociale, culturelle et spirituelle de la personne (rappel de la compétence 2). Cycles de la vie et pyramide de Maslow (rappel de la compétence 2).<br/>Approche holistique (rappel de la compétence 2).</p> |

### Phase de réalisation

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser des moyens de communication verbale.</li> </ul>   | <p>Question ouverte, question fermée, question directe et question indirecte. Écoute active. Reflet simple, reflet de sentiment. Synthèse et rétroaction. Critères d'efficacité : vocabulaire et débit appropriés, clarté, précision et brièveté.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser des moyens de communication non verbale.</li> </ul>                                     | <p>Gestuelle, contact visuel, voix, expression faciale, silence, toucher, proxémie et posture.</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître l'importance d'utiliser le ton, les mots et la gestuelle qui conviennent.</li> </ul> | <p>Débit, articulation, clarté et vocabulaire. Clientèles différentes. Contextes différents. Rythme de la personne.</p>   |

- Reconnaître des moyens et des attitudes favorables à l'établissement d'un climat de confiance.  
Prise en compte de l'opinion de l'autre, possibilité de choix, réponse aux besoins physiques. Respect, ouverture d'esprit, empathie, authenticité, tolérance, correspondance entre ses paroles et ses gestes.
- Reconnaître des comportements à éviter.  
Poser trop de questions; afficher une attitude de supériorité; interrompre la personne et changer de sujet; porter des jugements de valeur et adopter une attitude moralisatrice.
- Reconnaître des indicateurs de l'état émotif d'une personne.  
Sourire, pleurs, cris, silence, sueur, expression faciale, frisson et tremblement de la voix.
- Reconnaître des difficultés propres à la communication avec différents usagers et usagères.  
Personne aphasique, non voyante, malentendante.



Compétence 6

Durée 30

Unités 2

## ***Compétence traduite en situation***

---

### **Énoncé de la compétence**

Se situer au regard des aspects légal et éthique de la profession.

### **Éléments de la compétence**

- Reconnaître les assises légales du champ de pratique et des activités réservées à l'infirmière et à l'infirmier auxiliaires.
- Reconnaître les droits de la personne soignée.
- Reconnaître les devoirs et les obligations de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires.
- Se situer personnellement par rapport à un dilemme éthique.
- Se situer professionnellement par rapport à un dilemme éthique.

### **Plan de mise en situation**

---

#### **Phase d'information**

- S'informer sur les lois et les règlements régissant la profession d'infirmière et d'infirmier auxiliaires.
- S'informer sur la charte québécoise des droits et libertés de la personne.
- S'informer sur le Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires.

#### **Phase de réalisation**

- Discuter de l'information recueillie sur le champ de pratique et les activités réservées de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires.
- Discuter de l'information recueillie sur les devoirs et obligations de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires.
- Discuter de sa perception des droits de la personne soignée.
- Discuter des manquements possibles aux devoirs et obligations prévus au Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires.
- Analyser des dilemmes de nature éthique.

#### **Phase de synthèse**

- Évaluer sa capacité à remplir les devoirs et les obligations prévus au Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires.

## Conditions d'encadrement

---

- Privilégier les échanges d'opinions entre les élèves et permettre à toutes et à tous de s'exprimer.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux élèves d'avoir une vue juste et objective de la réglementation applicable à la profession d'infirmière et d'infirmier auxiliaires.
- Permettre aux élèves d'avoir une vue juste et objective du Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires.
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente : lois et règlements, documents d'information générale publiés par l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ), Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires.
- Diriger la recherche d'information dans la documentation.
- Soumettre des cas représentatifs du milieu du travail.

## Critères de participation

---

### Phase d'information

- Recueille de l'information sur la majorité des sujets indiqués.

### Phase de réalisation

- Participe aux discussions.
- Fait preuve de respect et d'ouverture par rapport à l'opinion d'autrui.
- Reconnaît un dilemme éthique pouvant se présenter à l'infirmière et à l'infirmier auxiliaires.
- Distingue les intérêts des parties touchées par un dilemme éthique.
- Justifie une décision relative à un dilemme éthique.

### Phase de synthèse

- Présente le résultat de son analyse et de son évaluation dans un rapport.
- Reconnaît des émotions éprouvées à l'occasion d'un dilemme éthique.

## Suggestions de savoirs liés à la compétence

---

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

### Phase d'information

- Distinguer l'information relative aux dispositions légales applicables au domaine de la santé.

Lois et règlements sur la santé : information générale. Charte québécoise des droits et libertés de la personne : droits de la personne soignée (droit au respect, à la dignité, à l'autonomie, à l'inviolabilité, à l'information, à la vérité, au consentement éclairé et à la confidentialité). Code civil du Québec.

- Distinguer l'information relative aux dispositions réglementaires applicables à la profession d'infirmière et d'infirmier auxiliaires.

Code des professions. Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) : le Bureau (composition, responsabilités), l'inscription au tableau, le permis de pratique, l'inspection professionnelle (comité de discipline). Champ de pratique, activités réservées, législation applicable et Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires (rappel de la compétence 1). Champ de pratique de l'infirmière et de l'infirmier par rapport à celui de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires. Indicateurs de la compétence de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires. Contribution de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires à la réalisation du plan thérapeutique infirmier (rappel de la compétence 2).

- Distinguer les termes éthique, bioéthique et déontologie.

#### Phase de réalisation

- Reconnaître l'importance de manifester respect et ouverture par rapport à l'opinion d'autrui.
- Distinguer les devoirs et les obligations prévus au Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires.
- Reconnaître un dilemme éthique pouvant se présenter à l'infirmière et à l'infirmier auxiliaires.

Règles permettant de discuter correctement en groupe (rappel de la compétence 1).

Intégrité, disponibilité et diligence, indépendance et désintéressement, secret professionnel, acte dérogatoire à la dignité de la profession, honoraires et publicité.

Manquements envers le public, la personne soignée et la profession. Conséquences. Exemples en rapport avec la préservation de la vie; le droit à la dissidence; le respect de la dignité de la personne; l'absence de préjudice; le mandat d'inaptitude; le testament de vie.

- Comparer des décisions prises dans des cas de dilemme éthique.

#### Phase de synthèse

- Dresser une liste de comportements conforme aux exigences, aux devoirs et aux obligations prévus au Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires.



Compétence 7      Durée 45 h      Unités 3

**Compétence traduite en comportement****Énoncé de la compétence**

Appliquer des procédés de soins en relation avec le système musculosquelettique.

**Contexte de réalisation**

- À l'aide de matériel de soins.
- À partir d'un plan thérapeutique infirmier ou d'un plan de soins et de traitement infirmier et du rapport interservices.
- À partir d'une ordonnance.
- À l'aide de documentation technique.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

- |  |  |
|--|--|
| 1 Établir des liens entre la physiologie et le système musculosquelettique.                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance juste du rôle du système.</li> <li>• Reconnaissance juste du rôle des structures anatomiques.</li> <li>• Pertinence des liens établis entre le système et l'homéostasie.</li> </ul>  |
| 2 Établir des liens entre des altérations et le système musculosquelettique.                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Précision des manifestations cliniques liées à des altérations.</li> <li>• Reconnaissance de causes, de prédispositions et de facteurs de risque liés à des altérations.</li> </ul>   |
| 3 Sélectionner des soins d'assistance liés à des altérations du système musculosquelettique. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte de la masse corporelle et des signes vitaux de la personne.</li> <li>• Prise en compte des besoins perturbés de la personne.</li> <li>• Prise en compte de la diète thérapeutique applicable.</li> <li>• Sélection des soins d'assistance appropriés.</li> </ul>                                  |
| 4 Exécuter une ordonnance liée au système musculosquelettique.                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation et utilisation correctes du matériel thérapeutique.</li> <li>• Respect de l'ordonnance.</li> <li>• Exécution conforme aux exigences.</li> <li>• Reconnaissance de l'effet des soins et de la pharmacothérapie.</li> <li>• Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité.</li> </ul> |
| 5 Rédiger des notes d'observation.   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Observations justes et pertinentes.</li> <li>• Respect des méthodes et des normes de rédaction.</li> <li>• Souci manifeste pour la continuité des soins.</li> </ul>   |

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect de son champ de pratique.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Respect du plan thérapeutique infirmier et du plan de soins et de traitement infirmier.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Établir des liens entre la physiologie et le système musculosquelettique.

- Situer les niveaux d'organisation structurale du corps. Cellules et tissus. Systèmes et homéostasie. Régions anatomiques. Cavités. Plans et coupes.
- Se représenter les structures anatomiques du système musculosquelettique. Divisions du squelette. Os, articulations et muscles. Localisation.
- Reconnaître le rôle des structures anatomiques du système musculosquelettique.
- Reconnaître le fonctionnement du système musculosquelettique. Physiologie du mouvement. Hormones associées à la croissance, au développement et au vieillissement.

#### 2 Établir des liens entre des altérations et le système musculosquelettique.

- Distinguer les altérations courantes du système musculosquelettique. Altérations des os, des articulations et des muscles. Causes, facteurs de risque, prédispositions, manifestations cliniques et complications. Soins et traitements.
- Reconnaître des facteurs qui influent sur la réparation de l'os. Âge, nutrition, emplacement, approvisionnement sanguin et infection.
- Distinguer les diètes thérapeutiques applicables. (Lien avec la compétence 11).
- Distinguer les épreuves diagnostiques applicables.
- Distinguer les médicaments courants prescrits pour des altérations du système musculosquelettique. Classes, effets recherchés, réactions indésirables et soins infirmiers.

#### 3 Sélectionner des soins d'assistance liés à des altérations du système musculosquelettique.

- Reconnaître les besoins d'une personne en relation avec le système musculosquelettique. Utilisation d'un modèle conceptuel de soins infirmiers (rappel de la compétence 2).

- Distinguer les soins d'assistance liés à des altérations du système musculosquelettique.

#### 4 Exécuter une ordonnance liée au système musculosquelettique.

- Distinguer les soins spécifiques liés à des altérations du système musculosquelettique.

- Reconnaître l'utilité et le contexte de prestation de chaque soin spécifique.

Contexte postopératoire pour certains soins (lien avec la compétence 26).

- Utiliser le matériel thérapeutique utile pour prodiguer chaque soin spécifique.

- Reconnaître les règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité applicables à chaque soin spécifique.

- Appliquer de la chaleur ou du froid sur une région corporelle.

Matériel nécessaire, durée et surveillance.

- Aider la personne à utiliser des appareils orthopédiques.

Canne, déambulateur, béquilles, écharpe, attelle, orthèse, prothèse, corset et bandage élastique.

- Vérifier des signes neurovasculaires.

Présence de douleur, pouls, pâleur, paresthésie et paralysie.

- Surveiller un membre plâtré ou un membre sous traction.

Signes neurovasculaires, alignement corporel, vérification de l'appareil de traction et signes d'infection.

#### 5 Rédiger des notes d'observation.

- Utiliser la terminologie propre au système musculosquelettique.

Anatomie, physiologie et altérations du système.



Compétence 8      Durée 60 h      Unités 4

**Compétence traduite en comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Prévenir et contenir l'infection.

**Contexte de réalisation**

- À l'aide de matériel thérapeutique.
- À l'aide de l'équipement de protection individuelle.
- À l'aide de documentation technique.
- En vue de prodiguer des soins.
- À l'intérieur du cadre juridique qui régit la profession.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

---

- |  |   |
|--|---|
| 1 Détecter les signes d'inflammation et d'infection. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance exacte des éléments liés aux mécanismes de défense.</li> <li>• Reconnaissance juste des mécanismes de défense de l'organisme.</li> <li>• Reconnaissance exacte des facteurs qui diminuent la résistance de l'organisme.</li> <li>• Association juste d'altérations liées aux mécanismes de défense perturbés.</li> <li>• Distinction juste des symptômes locaux et des symptômes généraux de l'inflammation et de l'infection.</li> </ul> |
| 2 Préciser des modes de contrôle de l'infection.     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance exacte du processus infectieux.</li> <li>• Reconnaissance exacte des modes de transmission des agents infectieux.</li> <li>• Reconnaissance exacte des mesures de prévention de l'infection.</li> <li>• Reconnaissance exacte des précautions visant la prévention de l'infection.</li> </ul>   |
| 3 Se laver les mains.                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Liens fondés entre la prévention de l'infection et le lavage des mains.</li> <li>• Moments opportuns pour le lavage des mains.</li> <li>• Application correcte du procédé du lavage des mains.</li> </ul>  |
| 4 Porter des gants.                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Liens fondés entre la prévention des infections et le port des gants.</li> <li>• Façon correcte d'enfiler des gants stériles.</li> <li>• Façon correcte de retirer des gants.</li> <li>• Moments opportuns pour utiliser des gants.</li> </ul>   |

- 5 Manipuler du matériel contaminé et des liquides corporels.
- Reconnaissance exacte des méthodes visant à réduire les réservoirs d'infection.
  - Reconnaissance exacte des risques d'infection liés au travail.
- 6 Utiliser des agents antimicrobiens.
- Prise en considération des méthodes de contrôle des agents infectieux.
  - Reconnaissance exacte du rôle des agents antimicrobiens dans l'interruption de la chaîne d'infection.
  - Utilisation correcte d'agents antimicrobiens.
- 7 Effectuer des soins à une plaie.
- Vérification appropriée de la conformité des soins avec l'ordonnance ou le plan de traitement infirmier, s'il y a lieu.
  - Prise en considération du confort de la personne.
  - Respect des procédés de soins.
  - Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
  - Respect des mesures de sécurité.
  - Reconnaissance juste de l'état de la plaie.
  - Reconnaissance juste des méthodes réductrices d'infection.
  - Reconnaissance exacte de l'utilisation des prélèvements dans la lutte contre les infections.
  - Transmission judicieuse des renseignements liés à l'aspect de la plaie.
  - Inscription précise d'une note d'observation au dossier.
- 8 Utiliser des précautions additionnelles.
- Reconnaissance exacte des mesures d'isolement.
  - Respect des règles propres aux mesures d'isolement.
- 9 Maintenir à jour ses connaissances sur la prévention des infections.
- Information judicieuse sur la nature des infections.
  - Reconnaissance judicieuse des moyens permettant de lutter contre la propagation de nouveaux agents infectieux.
  - Information judicieuse sur les moyens favorisant le processus normal de réparation de l'organisme.
  - Information judicieuse sur les programmes d'immunisation.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Utilisation efficace d'ouvrages de référence.
- Justesse des liens entre l'anatomo-physiologie et les altérations.
- Respect des précautions standards.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Détecter les signes d'inflammation et d'infection.

- |   |  |
|---|--|
| • Se représenter les composants du système lymphatique.   | Vaisseaux lymphatiques, cellules, tissus, organes lymphatiques et nœuds lymphatiques.  |
| • Reconnaître le rôle des composants du système lymphatique.  | Transport de la lymphe.  |
| • Se représenter les mécanismes de défense non spécifiques.   | Peau, muqueuse, phagocytes, protéines antimicrobiennes, cellules tueuses naturelles, inflammation et fièvre.   |
| • Se représenter les mécanismes de défense spécifiques.   | Antigènes, lymphocytes, réaction immunitaire humorale, réaction immunitaire à médiation cellulaire, immunité naturelle, immunité active et immunité passive.   |
| • Reconnaître les facteurs qui influent sur la résistance de l'organisme.   | Âge, stress, fatigue, alimentation, médicaments, troubles organiques et radiations.  |
| • Distinguer des altérations courantes liées à un dérèglement du système immunitaire.                               | Infections bactériennes, infections virales, infections fongiques, infections parasitaires, allergies (alimentaires, respiratoires, de contact et médicamenteuses), choc anaphylactique, cancer et sida. Causes, facteurs de risque, prédispositions, manifestations cliniques et complications. Soins et traitements. |
| • Distinguer les épreuves diagnostiques applicables.  |  |
| • Distinguer les médicaments courants prescrits pour des altérations liées à un dérèglement du système immunitaire. | Classes, effets recherchés, réactions indésirables et soins infirmiers.  |
| • Reconnaître des signes d'inflammation et d'infection.   | Symptômes locaux. Symptômes généraux.  |

## 2 Préciser des modes de contrôle de l'infection.

- Distinguer des agents infectieux. Bactéries, virus, mycètes et parasites.
- Reconnaître des facteurs favorisant la propagation d'agents infectieux. Unités de soins de courte durée ou d'hébergement. Concentration, virulence, capacité de pénétration de l'agent infectieux, réceptivité de l'hôte, durée de l'exposition, âge et état de santé de la personne.
- Distinguer des modes de transmission des agents infectieux. Contact direct, contact indirect, voie aérienne et par gouttelettes. Véhicules : sang, eau, selles, aliments, objets inanimés et matériel de soins. Vecteurs : animaux et insectes. Cycle de l'infection : environnement, hôte, agent infectieux, voies de transmission, modes de transmission et réservoir.
- Distinguer des modes de contrôle de l'infection. Lavage des mains. Port de gants, de masque, de blouse et de protection oculaire. Nettoyage et désinfection. Stérilisation. Manipulation du matériel contaminé. Vaccinothérapie.
- Distinguer des mesures de prévention des infections. Pratiques de base et précautions additionnelles, vaccinothérapie.

## 3 Se laver les mains.

- Distinguer des produits utilisés pour le lavage des mains. Lavage hygiénique et lavage antiseptique.
- Reconnaître le procédé de lavage des mains.

## 4 Porter des gants.

- Distinguer des types de gants. Gants stériles et gants non stériles.
- Enfiler des gants.
- Retirer des gants.

## 5 Manipuler du matériel contaminé et des liquides corporels.

- Distinguer du matériel contaminé ou des liquides corporels potentiellement contaminés. Pansements, aiguilles, sacs de drainage, drains et literie. Sang, sperme, sécrétions vaginales, sécrétions trachéales, liquide pleural et liquide céphalo-rachidien. Liquide amniotique et tout autre liquide teinté de sang.
- Interpréter la signalisation applicable à la manipulation du matériel contaminé et des liquides corporels.

- Reconnaître les pratiques de base applicables à la manipulation du matériel contaminé et des liquides corporels. Droits et obligations des travailleurs et des travailleuses au regard de la manipulation du matériel contaminé.
- 6 Utiliser des agents antimicrobiens.
- Distinguer des agents antimicrobiens. Pouvoir désinfectant. Contexte et modes d'utilisation.
  - Verser une solution antimicrobienne.
- 7 Effectuer des soins relatifs à une plaie.
- Distinguer des types de plaies. Systèmes de classification des plaies.
  - Reconnaître l'état d'une plaie. Points d'observation : couleur; œdème; dimensions; écoulement; présence d'un drain, de points, d'agrafes, etc.; cicatrisation (processus et stades); douleur.
  - Utiliser le matériel thérapeutique. Produits et pansements.
  - Nettoyer une plaie.
  - Retirer un drain.
  - Insérer et retirer une mèche.
  - Enlever des sutures.
  - Préparer un champ stérile.
  - Faire un pansement.
  - Transmettre les renseignements liés à la plaie.
- 8 Utiliser des précautions additionnelles.
- Reconnaître des cas nécessitant des précautions additionnelles. Tuberculose, *clostridium difficile*, zona. *Staphylococcus aureus* résistant à la méthicilline (SARM).
  - Distinguer des types de précautions additionnelles. Aériennes, gouttelettes, de contact et neutropéniques.
- 9 Maintenir à jour ses connaissances sur la prévention des infections.
- Reconnaître l'importance de maintenir à jour ses connaissances sur la législation en matière de prévention des infections. Législation sur la protection de la santé publique : confidentialité, immunisation et maladies à déclaration obligatoire.

- Reconnaître l'importance de maintenir à jour ses connaissances sur l'évolution des agents infectieux. Protocole d'immunisation du Québec (PIQ).
- Reconnaître l'importance de maintenir à jour ses connaissances sur les moyens favorisant le processus normal de réparation de l'organisme. Composants et déterminants de la santé (rappel de la compétence 2).

Compétence 9      Durée 60 h      Unités 4

**Compétence traduite en comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Participer à la pharmacothérapie.

**Contexte de réalisation**

- À l'aide de matériel.
- À l'aide de documentation technique.
- En vue de prodiguer des soins.
- À l'intérieur du cadre juridique qui régit la profession.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

---

1 Agir dans le respect des lois régissant la pharmacothérapie.

- Identification précise des lois reliées à la pharmacothérapie.
- Reconnaissance de son rôle et de ses responsabilités professionnelles par rapport à la pharmacothérapie.
- Respect du rôle et des responsabilités des autres professionnels de la santé.
- Justesse de la mise en relation de l'aspect légal de la pharmacothérapie et de la prescription, de la préparation et de l'administration des médicaments ou autres substances.
- Mise en relation pertinente de la pharmacothérapie et les droits de la personne.

2 Établir des liens entre les médicaments ou autres substances et leurs effets sur l'organisme.

- Reconnaissance exacte des principales classes de médicaments.
- Reconnaissance exacte de l'action des médicaments et autres substances sur l'organisme.
- Reconnaissance exacte des réactions indésirables des médicaments et autres substances sur l'organisme.
- Reconnaissance exacte des facteurs qui influent sur l'action des médicaments et autres substances.

3 Calculer la dose d'un médicament ou d'une substance.

- Interprétation juste des abréviations pharmacologiques.
- Reconnaissance exacte des formes de médicaments.
- Utilisation correcte des rapports et des proportions dans le calcul de la dose d'un médicament ou d'une autre substance.
- Conversions exactes entre les systèmes de mesure.

- 4 Préparer des médicaments ou autres substances.
- Identification juste des principales voies d'administration des médicaments et autres substances.
  - Reconnaissance exacte des avantages et des désavantages de chacune des voies d'administration.
  - Vérification correcte de l'ordonnance ou du plan de soins.
  - Choix judicieux d'une seringue et d'une aiguille en fonction du médicament ou d'une autre substance à injecter.
  - Préparation correcte du médicament ou d'une autre substance.
  - Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
  - Respect des mesures de sécurité.
- 5 Administrer des médicaments ou autres substances.
- Reconnaissance juste des soins infirmiers associés à l'administration des médicaments ou autres substances.
  - Reconnaissance juste des précautions à prendre pour chacune des voies d'administration d'un médicament ou d'une autre substance.
  - Respect des mesures d'hygiène et d'asepsie.
  - Respect des mesures de sécurité.
  - Respect des procédés liés à l'administration d'un médicament ou d'une autre substance.
  - Communication pertinente des renseignements liés à l'administration d'un médicament ou d'une autre substance.
  - Inscription immédiate et précise au dossier.
  - Prise en considération des effets de la médication ou d'une autre substance sur la personne.
  - Respect des droits de la personne.
- 6 Vérifier la prise de l'automédication.
- Prise en considération des capacités fonctionnelles de la personne.
  - Prise en considération des effets de la médication sur la personne.
  - Renseignements judicieux donnés à la personne.
  - Communication juste des renseignements à l'équipe de soins.
  - Respect des droits de la personne.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Utilisation efficace des ouvrages de référence.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Agir dans le respect des lois régissant la pharmacothérapie

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître les dispositions légales applicables en pharmacothérapie.</li> </ul>        | <p>Contribution de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires à l'administration de médicaments prescrits (rappel de la compétence 6). Contribution des autres professionnelles ou professionnels de la santé à la pharmacothérapie. Aspect légal de la vaccination. Loi sur les aliments et drogues. Loi sur les stupéfiants.</p>                        |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître des protocoles et des procédures en matière de pharmacothérapie.</li> </ul> | <p>Pharmacie d'une unité de soins. Modes de distribution. Importance des vérifications : concordance entre la feuille d'administration des médicaments (FADM) et l'ordonnance ou le plan de soins; concordance entre la FADM et l'étiquette apposée sur le médicament ou autre substance. Importance des mesures d'hygiène, d'asepsie et de sécurité.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître les droits de la personne au regard de la pharmacothérapie.</li> </ul>      | <p>Droit des usagers et des usagers : à recevoir l'information; à recevoir un médicament ou une substance appropriés à leur état; à refuser un médicament ou une substance.</p>   |

#### 2 Établir des liens entre les médicaments ou autres substances et leurs effets sur l'organisme.

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître le rôle d'un médicament ou d'une substance.</li> </ul>   | <p>Définition de médicament et de substance. Marque déposée. Nom générique. Ouvrages de référence.</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître les mécanismes de la pharmacocinétique.</li> </ul>   | <p>Absorption. Diffusion. Métabolisme. Excrétion. Demi-vie.</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinguer les classes de médicaments.</li> </ul>  | <p>Classification en fonction : de l'effet recherché sur un système ou sur l'ensemble de l'organisme; des symptômes à soulager; des effets souhaités.</p>    |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinguer les effets de la médication ou d'une substance sur l'organisme.</li> </ul>                      | <p>Effets thérapeutiques. Effets indésirables. Effets toxiques. Réactions allergiques. Interactions médicamenteuses. Tolérance. Dépendance. Toxicomanie.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître les facteurs ayant une incidence sur l'action des médicaments ou autres substances.</li> </ul> | <p>Facteurs physiques. Facteurs psychologiques. Facteurs environnementaux. Interactions médicamenteuses. Alimentation.</p>                                   |

## 3 Calculer la dose d'un médicament ou d'une substance.

- Interpréter des abréviations pharmaceutiques. Abréviations pharmaceutiques courantes.
- Distinguer des formes de médicaments. Formes : solide (comprimé, comprimé sécable et capsule); semi-solide (pommade, crème et pâte); liquide (sirop, lotion et solution); gazeuse (aérosol). Contenants : fioles et ampoules.
- Distinguer le matériel utile pour calculer la dose nécessaire et pour administrer des médicaments ou autres substances.
- Manipuler des médicaments et autres substances ainsi que le matériel utile pour leur administration. Précautions applicables. Règles de santé et de sécurité applicables. Mesures d'hygiène et d'asepsie applicables. Rangement du matériel.
- Résoudre des opérations mathématiques comportant des fractions et des nombres décimaux. (Rappel des opérations mathématiques de base : addition, soustraction, multiplication et division.) Unités et abréviations du système métrique (SI).
- Utiliser la règle des rapports et des proportions. Équivalences de mesures : livres en kilogrammes; onces liquides en millilitres; gouttes en millilitres. Calcul de doses pour enfants.

## 4 Préparer des médicaments ou autres substances.

- Distinguer des voies d'administration de médicaments ou autres substances. Voies d'administration : orale, sublinguale, cutanée, parentérales (sous-cutanée, intramusculaire, intraveineuse et intradermique), muqueuses (auriculaire, nasale, ophtalmique, vaginale, rectale, buccale). Caractéristiques, avantages et désavantages de chacune.
- Lire une feuille d'administration des médicaments (FADM). Ordonnance médicale. Composantes d'une FADM : nom et prénom de la personne; nom, dose et forme du médicament ou d'une autre substance; voie d'administration; heure et fréquence de l'administration.
- Préparer le matériel en vue d'une injection. Choix de la seringue et de l'aiguille selon le médicament ou la substance; la quantité à injecter; la voie d'administration; le site d'injection; l'âge et le poids de la personne. Techniques de préparation propres : à l'injection sous-cutanée; à l'injection intramusculaire.

## 5 Administrer des médicaments ou autres substances.

- Distinguer des techniques d'administration de médicaments ou autres substances. Système Manrex, système Dispill. Particularités de la vaccination.

- Observer les effets ou les réactions du médicament ou de la substance chez la personne. Effets thérapeutiques. Effets indésirables. Effets toxiques. Réactions allergiques.
  - Distinguer le type d'information à transmettre à la personne ou à son entourage en matière de pharmacothérapie.
  - Distinguer le type d'information à inscrire au dossier de la personne soignée ou à transmettre à l'équipe en matière de pharmacothérapie. Date, heure d'administration, nom du médicament ou de la substance, posologie, voie d'administration, site, justification du médicament administré au besoin et niveau de soulagement, signature.
- 6 Vérifier la prise de l'automédication.
- Reconnaître la capacité fonctionnelle de la personne. Reconnaissance : des pertes sensorielles; d'un déficit cognitif; d'une altération digestive; d'anxiété; des connaissances de la personne (ou de son entourage) en ce qui a trait à la préparation et à la prise de médicaments.
  - Distinguer le type d'information à transmettre à la personne et à son entourage. Information sur l'effet thérapeutique de la médication; les réactions indésirables à surveiller; les précautions à prendre; l'interférence avec des médicaments en vente libre; la surconsommation; les médicaments périmés.



Compétence 10      Durée 75 h      Unités 5

**Compétence traduite en comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Prodiguer des soins d'assistance à des personnes en perte d'autonomie.

**Contexte de réalisation**

- À partir de lois ou de règlements.
- À l'aide de matériel de soins.
- À l'aide de l'équipement de protection individuelle.
- À partir d'un plan thérapeutique infirmier ou d'un plan de soins et de traitement infirmier et du rapport interservices.
- À l'aide de documentation technique.
- En collaboration avec d'autres professionnelles et professionnels de la santé.
- Au sein d'un établissement du réseau de la santé, public ou privé subventionné.

**Éléments de la compétence**

---

1 Planifier son quart de travail.

- Prise en compte de l'organisation du travail de l'unité de soins et du rapport interservices.
- Constitution d'une feuille de route précise et complète.
- Établissement de priorités.

2 Entrer en relation avec la personne.

- Manifestation d'écoute attentive, d'intérêt et d'empathie.
- Respect du rythme de la personne.
- Choix du ton et des mots qui conviennent.
- Prise en compte de l'information fournie par l'entourage de la personne.

3 Assister la personne pour ce qui est de l'hygiène, du confort, de l'habillage et de la mobilisation.

- Préparation et utilisation correctes du matériel de soins.
- Mobilisation et position appropriées de la personne.
- Respect des procédés de soins.
- Assistance adaptée aux besoins, au rythme et aux limitations de la personne.
- Stimulation de la personne pour accroître son autonomie.
- Prise des mesures de sécurité requises.

- 4 Assister la personne pour ce qui est de l'alimentation et de l'hydratation.
- Position appropriée de la personne.
  - Respect des procédés de soins.
  - Assistance adaptée aux besoins, au rythme et aux limitations de la personne.
  - Stimulation de la personne pour accroître son autonomie.
- 5 Assister la personne pour ce qui est de l'élimination.
- Préparation et utilisation correctes du matériel de soins.
  - Position appropriée de la personne.
  - Respect des procédés de soins.
  - Assistance adaptée aux besoins, au rythme et aux limitations de la personne.
  - Stimulation de la personne pour accroître son autonomie.
- 6 Ranger la chambre.
- Rangement fonctionnel des objets de la personne.
  - Rangement sécuritaire du matériel de soins.
  - Souci manifeste de propreté.
- 7 Communiquer l'information relative aux soins donnés et à l'état de la personne.
- Transmission rapide de tout changement notable de l'état de la personne.
  - Observations justes et pertinentes.
  - Utilisation de la terminologie appropriée.
  - Communication adaptée au contexte de soins.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect de son champ de pratique
- Respect du plan thérapeutique infirmier et du plan de soins et de traitement infirmier
- Respect du décorum et du Code de déontologie
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de SST
- Prise des mesures de sécurité appropriées.
- Souci manifeste pour le confort de la personne
- Adaptation manifeste aux imprévus
- Collaboration efficace avec les autres membres de l'équipe de soins.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Planifier son quart de travail.

- Être réceptive ou réceptif à l'information relative au milieu de travail. Usagers et usagers, milieu socioéconomique, structure organisationnelle, relations interpersonnelles, équipement et instruments de travail, santé et sécurité au travail.
- Être réceptive ou réceptif à l'information sur l'organisation du travail à l'unité de soins. Lieux, organisation matérielle, directives et procédures, règles de santé et de sécurité au travail, mesures de sécurité. Horaire de travail, routine et documentation technique.
- Reconnaître le comportement à adopter en unité de soins. Attentes des membres de l'équipe de soins. Code de déontologie (rappel de la compétence 6).
- Se présenter à l'équipe de travail. Nom, fonction professionnelle et statut.
- Prendre connaissance du plan thérapeutique infirmier, du plan de soins et de traitement infirmier ou du rapport interservices. (Rappel de la compétence 2).
- Préparer sa feuille de route. (Rappel de la compétence 2).

#### 2 Entrer en relation avec la personne.

- Se présenter à la personne. Nom, quart de travail et fonction professionnelle. Décorum sur la tenue professionnelle (Rappel de la compétence 1).
- Informer la personne des soins donnés.
- Considérer des indicateurs de l'état émotif de la personne. (Rappel de la compétence 5).
- Manifester de l'ouverture, du respect et de l'empathie à la personne. (Rappel de la compétence 5).

#### 3 Assister la personne pour ce qui est de l'hygiène, du confort, de l'habillement et de la mobilisation.

- Observer l'état de la personne. Réactions de la personne, signes d'inconfort, état de la peau et des muqueuses, capacité à s'exprimer et effets des soins.
- Donner des soins liés à l'hygiène, au confort, à l'habillement et à la mobilisation. Entretien de prothèses auditives et de lunettes. Entretien des ongles. Rasage. Lavage des cheveux. Mise en place de bas-support anti-embolie. Aide à l'habillement et au déshabillage.

- Reconnaître des moyens pour prévenir et contenir l'infection. Modes de contrôle de l'infection. Lavage des mains, port de gants et utilisation d'agents de lutte microbiens. Manipulation du matériel contaminé et des liquides corporels. Soins des plaies. Précaution additionnelle : mesures d'isolement.
- 4 Assister la personne pour ce qui est de l'alimentation et de l'hydratation.
- Donner des soins liés à l'alimentation et à l'hydratation. (Rappel de la compétence 4).
- 5 Assister la personne pour ce qui est de l'élimination.
- Déterminer les besoins de la personne par rapport aux systèmes digestif et urinaire. (Lien avec les compétences 15 et 16).
  - Donner des soins liés à l'élimination. (Rappel de la compétence 4).
  - Établir des liens entre l'alimentation de la personne et l'élimination. (Lien avec la compétence 11).
- 6 Ranger la chambre.
- Faire le lit. (Rappel de la compétence 4).
  - Ranger les objets de la personne.
  - Ranger le matériel de soins.
- 7 Communiquer l'information relative aux soins donnés et à l'état de la personne.
- Recevoir le rapport d'une ou d'un collègue. (Rappel de la compétence 3).
  - Distinguer l'information à transmettre. (Rappel de la compétence 3).
  - Faire un rapport verbal. (Rappel de la compétence 3).

Compétence 11      Durée 30 h      Unités 2

### ***Compétence traduite en comportement***

---

#### **Énoncé de la compétence**

Assister la personne en vue de satisfaire ses besoins nutritifs.

#### **Contexte de réalisation**

- À partir d'un plan thérapeutique infirmier ou d'un plan de soins et de traitement infirmier et du rapport interservices.
- À partir d'une ordonnance.
- À l'aide de documentation technique.
- En collaboration avec d'autres professionnelles et professionnels de la santé.

#### **Éléments de la compétence**

1 Établir des liens entre l'alimentation et l'état de santé d'une personne.

#### **Critères de performance**

- Reconnaissance juste des besoins nutritionnels de la personne.
- Reconnaissance juste des besoins énergétiques de la personne.
- Reconnaissance des effets de l'alimentation de la personne sur son état de santé.

2 Vérifier la correspondance entre le repas et la diète d'une personne.

- Vérification systématique.
- Reconnaissance juste de la valeur nutritive des aliments.
- Respect de la diète établie.

3 Inciter une personne à s'alimenter.

- Prise en compte des préférences alimentaires de la personne.
- Prise en compte des habitudes alimentaires de la personne.
- Assistance et stratégies appropriées.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Utilisation fonctionnelle de la documentation technique.

#### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Établir des liens entre l'alimentation et l'état de santé d'une personne.

- Distinguer des types de nutriments.

Macronutriments, micronutriments et principales sources.

- Reconnaître le rôle des nutriments. Fabrication, construction et entretien de l'organisme, énergie et antioxydants. Produits de dégradation et lieux d'emmagasinage. Contribution sommaire du système digestif à la transformation.
  - Interpréter le tableau nutritionnel d'un produit. Étiquetage. Valeur nutritive. Calories, matières grasses et sodium. Conservation du produit.
  - Examiner les besoins nutritionnels d'une personne en santé. Principes d'une saine alimentation : guide alimentaire canadien, rôle des fibres alimentaires. Valeur nutritive par catégories d'aliments. Centre de la faim et de la soif. Facteurs d'influence : l'âge, le sexe, les étapes de la vie. Besoins énergétiques quotidiens.
  - Reconnaître des habitudes alimentaires favorisant l'apparition de problèmes de santé. Facteurs d'influence : mode de vie, condition économique, connaissances.
  - Reconnaître des situations nécessitant une modification de la consistance des aliments. Troubles de la mastication et de la déglutition.
- 2 Vérifier la correspondance entre le repas et la diète d'une personne.
- Distinguer les diètes thérapeutiques courantes. (Liens avec les compétences 7, 13, 14, 15 et 16). Effets sur l'organisme.
  - Reconnaître des situations nécessitant une modification de la diète. Chirurgie, épreuves diagnostiques et troubles fonctionnels. État de conscience. Interactions entre les aliments et les médicaments.
- 3 Inciter une personne à s'alimenter.
- Reconnaître des particularités socio-culturelles liées à l'alimentation. Diètes végétarienne, macrobiotique et méditerranéenne. Habitudes ethniques.
  - Reconnaître l'état nutritionnel d'une personne. Collecte de renseignements auprès de la personne. Signes de déshydratation. Dépistage de carences. Poids-santé et indice de masse corporelle.
  - Relever des moyens pour motiver une personne à s'alimenter. Aliments préférés, environnement propice, plusieurs petits repas et repas maison.

Compétence 12      Durée 60 h      Unités 4

**Compétence traduite en comportement****Énoncé de la compétence**

Appliquer des procédés de soins en relation avec les systèmes nerveux et sensoriel.

**Contexte de réalisation**

- À l'aide de matériel thérapeutique.
- En utilisant l'équipement de protection individuelle.
- À partir d'un plan thérapeutique infirmier ou d'un plan de soins et de traitement infirmier et du rapport interservices.
- À partir d'une ordonnance.
- À l'aide de documentation technique.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

- |   |  |
|---|--|
| 1 Établir des liens entre la physiologie et les systèmes nerveux et sensoriel.                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance juste du rôle des systèmes.</li> <li>• Reconnaissance juste du rôle des structures anatomiques.</li> <li>• Pertinence des liens établis entre les systèmes et l'homéostasie.</li> </ul>  |
| 2 Établir des liens entre des altérations et les systèmes nerveux et sensoriel.                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Précision des manifestations cliniques liées à des altérations.</li> <li>• Reconnaissance de prédispositions, de causes et de facteurs de risque associés aux altérations.</li> </ul>   |
| 3 Sélectionner des soins d'assistance liés à des altérations des systèmes nerveux et sensoriel. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte de la masse corporelle et des signes vitaux de la personne.</li> <li>• Prise en compte des besoins perturbés de la personne.</li> <li>• Prise en compte de la diète thérapeutique établie.</li> <li>• Sélection des soins d'assistance appropriés.</li> </ul>                                     |
| 4 Exécuter une ordonnance liée aux systèmes nerveux et sensoriel.                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation et utilisation correctes du matériel thérapeutique.</li> <li>• Respect de l'ordonnance.</li> <li>• Exécution conforme aux exigences.</li> <li>• Reconnaissance de l'effet des soins et de la pharmacothérapie.</li> <li>• Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité.</li> </ul> |
| 5 Rédiger des notes d'observation.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Observations justes et pertinentes.</li> <li>• Respect des méthodes et normes de rédaction.</li> <li>• Souci manifeste pour la continuité des soins.</li> </ul>   |

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect de son champ de pratique.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Respect du plan thérapeutique infirmier et du plan de soins et de traitement infirmier.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Établir des liens entre la physiologie et les systèmes nerveux et sensoriel.

- Se représenter les structures anatomiques du système nerveux. Système nerveux central. Encéphale. Moelle épinière. Système nerveux périphérique. Nerfs crâniens. Nerfs rachidiens. Cellules et tissus. Localisation.
- Reconnaître le rôle du système nerveux. Influence du système nerveux sur le maintien de l'homéostasie.
- Reconnaître le fonctionnement du système nerveux. Système nerveux central. Encéphale. Moelle épinière. Système nerveux périphérique. Voie afférente. Voie efférente. Aires fonctionnelles du cortex cérébral.
- Se représenter les structures anatomiques du système sensoriel. Organes sensoriels (yeux, oreilles, nez, langue et peau). Cellules et tissus. Localisation.
- Reconnaître le rôle et le fonctionnement des structures anatomiques du système sensoriel. Vision, audition, olfaction, goût, toucher et équilibre. Influence du système sensoriel sur le maintien de l'homéostasie.

#### 2 Établir des liens entre des altérations et les systèmes nerveux et sensoriel.

- Reconnaître le mécanisme de la perception de la douleur. Douleurs somatique, viscérale et psychogène. Manifestations objectives et subjectives de la douleur. Facteurs susceptibles de modifier la douleur.
- Utiliser une échelle de perception de la douleur. Échelles de perception de la douleur : Dolopus, Pacslac.
- Distinguer les altérations courantes du système nerveux. Altérations de l'encéphale et de la moelle épinière. Causes, facteurs de risque, prédispositions, manifestations cliniques et complications. Soins et traitements.

- Distinguer les altérations courantes du système sensoriel. Altérations des yeux, des oreilles et de la peau. Causes, facteurs de risque, prédispositions, manifestations cliniques et complications. Soins et traitements.
  - Distinguer les épreuves diagnostiques appropriées.
  - Distinguer les médicaments courants prescrits pour des altérations des systèmes nerveux et sensoriel. Classes, effets recherchés, réactions indésirables et soins infirmiers.
- 3 Sélectionner des soins d'assistance liés à des altérations des systèmes nerveux et sensoriel.
- Reconnaître les besoins d'une personne en relation avec les systèmes nerveux et sensoriel. Utilisation d'un modèle conceptuel de soins infirmiers (rappel de la compétence 2).
  - Distinguer les soins d'assistance liés à des altérations des systèmes nerveux et sensoriel.
- 4 Exécuter une ordonnance liée aux systèmes nerveux et sensoriel.
- Distinguer les soins spécifiques liés à des altérations des systèmes nerveux et sensoriel.
  - Reconnaître l'utilité et le contexte de prestation de chaque soin spécifique. Soins dispensés dans un contexte postopératoire (lien avec la compétence 26).
  - Utiliser le matériel thérapeutique utile pour prodiguer chaque soin spécifique.
  - Reconnaître les règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité applicables à chaque soin spécifique.
  - Vérifier des signes neurologiques. Échelle de Glasgow, pupilles, mouvements et état de conscience.
  - Effectuer un lavage d'oreille.
- 5 Rédiger des notes d'observation.
- Utiliser la terminologie propre aux systèmes nerveux et sensoriel. Anatomie, physiologie et altérations des systèmes.



Compétence 13 Durée 30 h Unités 2

**Compétence traduite en comportement****Énoncé de la compétence**

Appliquer des procédés de soins en relation avec le système endocrinien.

**Contexte de réalisation**

- À l'aide de matériel thérapeutique.
- En utilisant l'équipement de protection individuelle.
- À partir d'un plan thérapeutique infirmier ou d'un plan de soins et de traitement infirmier et du rapport interservices.
- À partir d'une ordonnance.
- À l'aide de documentation technique.
- En collaboration avec d'autres professionnelles et professionnels de la santé.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

- |  |   |
|--|---|
| 1 Établir des liens entre la physiologie et le système endocrinien.                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance juste du rôle du système.</li> <li>• Reconnaissance juste du rôle des structures anatomiques.</li> <li>• Pertinence des liens établis entre le système et l'homéostasie.</li> </ul>   |
| 2 Établir des liens entre des altérations et le système endocrinien.                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Précision des manifestations cliniques liées à des altérations.</li> <li>• Reconnaissance de causes, de facteurs de risque et de prédispositions en rapport avec des altérations.</li> </ul>   |
| 3 Sélectionner des soins d'assistance liés à des altérations du système endocrinien. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte de la masse corporelle et des signes vitaux de la personne.</li> <li>• Prise en compte des besoins perturbés de la personne.</li> <li>• Prise en compte de la diète thérapeutique applicable.</li> <li>• Sélection de soins d'assistance appropriés.</li> </ul>  |
| 4 Exécuter une ordonnance liée au système endocrinien.                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation et utilisation correctes du matériel thérapeutique.</li> <li>• Respect de l'ordonnance.</li> <li>• Exécution conforme aux exigences.</li> <li>• Reconnaissance de l'effet des soins et de la pharmacothérapie.</li> <li>• Respect des règles d'hygiène, d'asepsie ainsi que de santé et sécurité.</li> </ul> |

## 5 Rédiger des notes d'observation.

- Observations justes et pertinentes.
- Respect des méthodes et des normes de rédaction.
- Souci manifeste pour la continuité des soins.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect de son champ de pratique;
- Utilisation de la terminologie appropriée;
- Respect du plan thérapeutique infirmier et du plan de soins et de traitement infirmier.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

## 1 Établir des liens entre la physiologie et le système endocrinien.

- Se représenter les structures anatomiques du système endocrinien. Glandes endocrines. Structures hormonopoïétiques. Cellules et tissus. Localisation.
- Reconnaître le rôle du système endocrinien. Influence du système endocrinien sur le maintien de l'homéostasie.
- Se représenter le fonctionnement du système endocrinien. Types d'hormones. Lieu de sécrétion. Mécanisme de l'action hormonale. Régulation de la sécrétion.

## 2 Établir des liens entre des altérations et le système endocrinien.

- Distinguer les altérations courantes du système endocrinien. Altérations des glandes : thyroïde, parathyroïdes, corticosurrénales, hypophyse et pancréas. Problèmes de société : diabète, « malbouffe », inactivité physique et obésité. Causes, facteurs de risque, prédispositions, manifestations cliniques, complications. Soins et traitements.
- Reconnaître des facteurs qui influent sur la glycémie. Activité physique, maladies aiguës, stress, pharmacothérapie, thérapie intraveineuse, horaire de repas, diète.
- Distinguer les diètes thérapeutiques applicables. (Lien avec la compétence 11).
- Distinguer les épreuves diagnostiques applicables.
- Distinguer les types de médicaments courants prescrits pour des altérations du système endocrinien. Classes, effets recherchés, réactions indésirables et soins infirmiers.

**3 Sélectionner des soins d'assistance liés à des altérations du système endocrinien.**

- Reconnaître les besoins d'une personne en rapport avec le système endocrinien. Utilisation d'un modèle conceptuel de soins infirmiers (rappel de la compétence 2).
- Distinguer les soins d'assistance liés à des altérations du système endocrinien.

**4 Exécuter une ordonnance liée au système endocrinien.**

- Distinguer les soins spécifiques liés à des altérations du système endocrinien.
- Reconnaître l'utilité et le contexte de prestation de chaque soin spécifique.
- Utiliser le matériel thérapeutique utile pour prodiguer chaque soin spécifique.
- Reconnaître les règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité applicables à chaque soin spécifique.
- Effectuer une glycémie par ponction capillaire. Glucomètre.
- Préparer et procéder à une injection d'insuline par voie sous-cutanée.

**5 Rédiger des notes d'observation.**

- Utiliser la terminologie propre au système endocrinien. Anatomie, physiologie et altérations du système.



Compétence 14      Durée 75 h      Unités 5

**Compétence traduite en comportement****Énoncé de la compétence**

Se référer à ses connaissances sur les systèmes cardio-vasculaire et respiratoire pour prodiguer des soins.

**Contexte de réalisation**

- À l'aide de matériel.
- À l'aide de documentation technique.
- En vue de prodiguer des soins.
- À l'intérieur du cadre juridique qui régit la profession.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

- |   |  |
|---|--|
| <p>1 Se représenter les structures anatomiques du cœur et de ses vaisseaux.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Localisation précise des structures du cœur et de ses vaisseaux.</li> <li>• Reconnaissance exacte de la composition des structures du cœur.</li> <li>• Reconnaissance exacte des vaisseaux qui assurent la circulation coronarienne.</li> </ul>   |
| <p>2 Préciser le rôle du cœur et de ses structures anatomiques.</p>             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition précise du rôle des structures du cœur et de ses vaisseaux.</li> <li>• Reconnaissance exacte des phases de la révolution cardiaque.</li> <li>• Reconnaissance précise du rôle du système de conduction intrinsèque du cœur.</li> <li>• Reconnaissance exacte du mécanisme de contrôle du système cardio-vasculaire par le système nerveux.</li> <li>• Reconnaissance exacte des facteurs qui influent sur la fréquence cardiaque.</li> </ul> |
| <p>3 Se représenter les structures anatomiques du système circulatoire.</p>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Localisation précise des principales artères et veines de l'organisme.</li> <li>• Reconnaissance juste de l'anatomie et de l'histologie des artères, des veines et des capillaires.</li> </ul>  |
| <p>4 Préciser le rôle des structures anatomiques du système circulatoire.</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Association juste des structures anatomiques avec les mécanismes de la circulation pulmonaire et systémique.</li> <li>• Association juste des différents types de réseaux avec leur fonction respective.</li> <li>• Reconnaissance juste des facteurs qui influent sur la tension artérielle.</li> <li>• Reconnaissance juste des facteurs qui agissent sur le retour veineux.</li> </ul>   |

- 5 Préciser le rôle des éléments constitutifs du sang.
- Reconnaissance juste de la composition des éléments figurés et du plasma.
  - Association correcte des éléments constitutifs du sang avec les mécanismes de protection, de transport et de régulation de l'organisme.
  - Reconnaissance exacte des étapes d'une hémostasie.
  - Reconnaissance exacte des facteurs qui exercent une influence sur la coagulation.
- 6 Se représenter les structures anatomiques du système respiratoire.
- Localisation précise des structures du système respiratoire.
  - Reconnaissance juste de la composition des organes du système respiratoire.
- 7 Préciser le rôle des organes du système respiratoire.
- Association exacte des organes du système respiratoire avec leur rôle respectif.
  - Reconnaissance juste des mécanismes physiologiques de la respiration.
  - Reconnaissance exacte des facteurs qui influent sur la régulation de la respiration.
  - Reconnaissance exacte des interactions des systèmes nerveux et cardio-vasculaire avec le système respiratoire.
- 8 Préciser les manifestations cliniques liées à des altérations des systèmes cardio-vasculaire et respiratoire.
- Prise en considération du fonctionnement normal des systèmes cardio-vasculaire et respiratoire.
  - Liens fondés entre les manifestations cliniques et les altérations.
  - Reconnaissance exacte des types de respiration.
  - Distinction juste des symptômes objectifs et des symptômes subjectifs.
  - Reconnaissance exacte des causes et des facteurs de risque des altérations.
  - Reconnaissance juste des effets du tabagisme.
- 9 Donner des soins d'assistance liés à des altérations des systèmes cardio-vasculaire et respiratoire.
- Prise en considération des signes vitaux.
  - Reconnaissance juste des besoins perturbés.
  - Intervention appropriée lors d'une douleur rétrosternale.
  - Vérification précise de la masse corporelle.
  - Utilisation judicieuse des positions de confort.
  - Lien indiqué entre la diète et l'état de la personne.
  - Choix judicieux de soins d'assistance à la personne.

- 10 Prodiguer des soins spécifiques liés à des altérations des systèmes cardio-vasculaire et respiratoire.
- Respect des procédés de soins.
  - Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
  - Respect des mesures de sécurité.
  - Vérification précise de l'hypotension orthostatique.
  - Transmission appropriée des renseignements liés aux soins.
  - Inscription précise des notes d'observation au dossier.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Utilisation efficace d'ouvrages de référence.
- Justesse des liens entre l'anatomo-physiologie et les altérations.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Se représenter les structures anatomiques du cœur et de ses vaisseaux.
- Distinguer les structures anatomiques du cœur. Position du cœur. Cavités, parois, cloisons et valvules. Artères, veines et capillaires. Composition des structures. Localisation.
  - Distinguer les vaisseaux qui assurent la circulation sanguine dans le cœur. Vaisseaux reliés aux cavités du cœur. Vaisseaux coronaires. Trajet du sang dans le cœur.
- 2 Préciser le rôle du cœur et de ses structures anatomiques.
- Se représenter le fonctionnement du système cardiaque. Phases de la révolution cardiaque. Circulation cardiaque, mécanisme cardiaque, circulation sanguine. Rôle des vaisseaux reliés aux cavités et des vaisseaux coronariens.
  - Reconnaître les facteurs qui influent sur la fréquence cardiaque. Hormones, ions, exercice physique et température corporelle.
- 3 Se représenter les structures anatomiques du système circulatoire.
- Distinguer les structures anatomiques du système circulatoire. Principales artères et veines de la tête, du tronc et des membres. Anatomie et histologie des artères, des veines et des capillaires. Localisation des artères et des veines.

## 4 Préciser le rôle des structures anatomiques du système circulatoire.

- Reconnaître le rôle des vaisseaux. Artères, veines, capillaires et vaisseaux lymphatiques. Transport du sang. Distinction entre divers types de circulation : systémique; coronarienne; porte hépatique; cérébrale; pulmonaire; lymphatique.
- Reconnaître des facteurs qui influent sur la tension artérielle. Définition de tension artérielle (rappel de la compétence 4). Facteurs responsables de la résistance vasculaire. Facteurs responsables de la régulation artérielle. Facteurs environnementaux.
- Reconnaître les facteurs qui influent sur le retour veineux. Définition de retour veineux. Facteurs physiologiques qui augmentent le retour veineux. Facteurs internes et externes qui diminuent le retour veineux.

## 5 Préciser le rôle des éléments constitutifs du sang.

- Distinguer les éléments constitutifs du sang. Propriétés physiques du sang. Composition des éléments et du plasma. Valeur normale des éléments constitutifs.
- Établir des liens entre les éléments constitutifs et la fonction du sang. Fonctions de protection, de transport et de régulation. Rôle des éléments constitutifs du sang.
- Reconnaître les phases de l'hémostase. Spasme vasculaire. Formation d'un clou plaquettaire. Coagulation. Facteurs qui influent sur la coagulation.

## 6 Se représenter les structures anatomiques du système respiratoire.

- Distinguer les organes du système respiratoire. Voies respiratoires supérieures. Voies respiratoires inférieures. Localisation.

## 7 Préciser le rôle des organes du système respiratoire.

- Distinguer la zone conductrice d'air et la zone respiratoire.
- Se représenter le fonctionnement du système respiratoire. Inspiration et expiration, zones (conductrice d'air et respiratoire), échanges gazeux. Influence du système nerveux autonome. Lien avec le système cardiaque.
- Reconnaître des facteurs qui influent sur le rythme respiratoire. Exercice physique, douleur aiguë, anxiété, tabagisme, altitude et fonction hématologique.

8 Préciser les manifestations cliniques liées à des altérations des systèmes cardio-vasculaire et respiratoire.

- Distinguer les altérations courantes du système cardiovasculaire.
 

Altérations de la circulation coronarienne. Altérations de la fonction cardiaque. Altérations vasculaires et circulatoires. Altérations hématologiques et de la tension artérielle. Altérations du rythme. État de choc hypovolémique. Prédilections, facteurs de risque, manifestations cliniques et complications. Soins et traitements.
- Distinguer les altérations courantes du système respiratoire.
 

Altérations de la cavité nasale, du pharynx, du larynx, de la trachée, des bronches, des bronchioles, des alvéoles et des poumons. Causes, facteurs de risque, prédispositions, manifestations cliniques et complications. Soins et traitements.
- Distinguer les diètes thérapeutiques applicables.
 

(Lien avec la compétence 11).
- Distinguer les épreuves diagnostiques applicables.
- Distinguer les médicaments courants prescrits pour des altérations des systèmes cardio-vasculaire et respiratoire.
 

Classes, effets recherchés, réactions indésirables et soins infirmiers.

9 Donner des soins d'assistance liés à des altérations des systèmes cardio-vasculaire et respiratoire.

- Reconnaître les besoins d'une personne en relation avec le système cardiovasculaire.
 

Utilisation d'un modèle conceptuel de soins infirmiers (rappel de la compétence 2).
- Reconnaître les besoins d'une personne en relation avec le système respiratoire.
- Distinguer les soins d'assistance liés à des altérations du système cardiovasculaire.
- Distinguer les soins d'assistance liés à des altérations du système respiratoire.
- Vérifier des indicateurs de l'efficacité de la circulation.
 

Mesure des pouls périphériques : localisation des sites et facteurs qui font varier les résultats. Mesure de la pression artérielle (rappel de la compétence 4).

- Mesurer la respiration. Valeurs normales de la fréquence, du rythme et de l'amplitude respiratoire. Altérations du mode respiratoire.

10 Prodiguer des soins spécifiques liés à des altérations des systèmes cardio-vasculaire et respiratoire.

- Distinguer les soins spécifiques liés à des altérations des systèmes cardio-vasculaire et respiratoire.
- Reconnaître l'utilité et le contexte de prestation de chaque soin spécifique.
- Utiliser le matériel thérapeutique utile pour prodiguer chaque soin spécifique. Contexte préopératoire ou postopératoire de certains soins (lien avec la compétence 26).
- Reconnaître les règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité applicables à chaque soin spécifique.
- Mettre des bas antiemboliques à une personne. Contexte préopératoire ou postopératoire, thrombophlébite profonde, fibrillation auriculaire, infarctus du myocarde et insuffisance cardiaque congestive.
- Détecter l'hypotension orthostatique.
- Procéder à une ponction veineuse.
- Donner des soins de trachéotomie.
- Aspirer des sécrétions nasopharyngées et trachéales.
- Prélever des sécrétions nasopharyngées.
- Administrer de l'oxygène.
- Rédiger des notes d'observation.
- Renseigner la personne sur les exercices respiratoires. Spiromètre.
- Renseigner la personne sur les exercices pour les membres inférieurs.
- Renseigner la personne sur la mobilisation précoce.

Compétence 15 Durée 60 h Unités 4

**Compétence traduite en comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Appliquer des procédés de soins en relation avec le système digestif.

**Contexte de réalisation**

- À l'aide de matériel thérapeutique.
- À l'aide de l'équipement de protection individuelle.
- À partir d'un plan thérapeutique infirmier ou d'un plan de soins et de traitement infirmier et du rapport interservices.
- À partir d'une ordonnance.
- À l'aide de documentation technique.
- En collaboration avec d'autres professionnelles et professionnels de la santé.

**Éléments de la compétence**

---

**Critères de performance**

---

- |   |  |
|---|--|
| 1 Établir des liens entre la physiologie et le système digestif.                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance juste du rôle du système.</li> <li>• Reconnaissance juste du rôle des structures anatomiques.</li> <li>• Pertinence des liens établis entre le système et l'homéostasie.</li> </ul>  |
| 2 Établir des liens entre des altérations et le système digestif.                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Précision des manifestations cliniques liées à des altérations.</li> <li>• Reconnaissance de causes, de facteurs de risque et de prédispositions en relation avec des altérations.</li> </ul>   |
| 3 Sélectionner des soins d'assistance liés à des altérations du système digestif. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte de la masse corporelle et des signes vitaux de la personne.</li> <li>• Prise en compte des besoins perturbés de la personne.</li> <li>• Prise en compte de la diète thérapeutique applicable.</li> <li>• Sélection des soins d'assistance appropriés.</li> </ul>                                  |
| 4 Exécuter une ordonnance associée au système digestif.                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation et utilisation correctes du matériel thérapeutique.</li> <li>• Respect de l'ordonnance.</li> <li>• Exécution conforme aux exigences.</li> <li>• Reconnaissance de l'effet des soins et de la pharmacothérapie.</li> <li>• Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité.</li> </ul> |

5 Rédiger des notes d'observation.

- Observations justes et pertinentes.
- Respect des méthodes et des normes de rédaction.
- Souci manifeste pour la continuité des soins.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect de son champ de pratique.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Respect du plan thérapeutique infirmier et du plan de soins et de traitement infirmier.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Établir des liens entre la physiologie et le système digestif.

- Se représenter les structures anatomiques du système digestif. Centre de la faim et de la soif. Organes du tube digestif. Organes annexes. Cellules et tissus. Localisation.
- Reconnaître le rôle des structures anatomiques du système digestif.
- Reconnaître le fonctionnement du système digestif. Processus mécaniques de la digestion. Processus chimiques de la digestion. Influence des systèmes nerveux et endocrinien.

2 Établir des liens entre des altérations et le système digestif.

- Distinguer les altérations courantes du système digestif. Altérations de la bouche, de l'œsophage, de l'estomac, de l'intestin grêle, du côlon, du foie et de la vésicule biliaire. Dysphagie. Causes, facteurs de risque, prédispositions, manifestations cliniques et complications. Soins et traitements.
- Distinguer les diètes thérapeutiques applicables. Lien avec la compétence 11.
- Distinguer les épreuves diagnostiques applicables.
- Distinguer les médicaments courants prescrits pour des altérations du système digestif. Classes, effets recherchés, réactions indésirables et soins infirmiers.

### 3 Sélectionner des soins d'assistance liés à des altérations du système digestif.

- Reconnaître les besoins d'une personne en relation avec le système digestif. Utilisation d'un modèle conceptuel de soins infirmiers (rappel de la compétence 2).
- Reconnaître des signes de déshydratation chez une personne. Muqueuses sèches, peau sèche, soif, température corporelle élevée et coma.
- Distinguer les soins d'assistance liés à des altérations du système digestif.

### 4 Exécuter une ordonnance associée au système digestif.

- Distinguer les soins spécifiques liés à des altérations du système digestif.
- Reconnaître l'utilité et le contexte de prestation de chaque soin spécifique. Contexte préopératoire ou postopératoire de certains soins (lien avec la compétence 26).
- Utiliser le matériel thérapeutique utile pour prodiguer chaque soin spécifique.
- Reconnaître les règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité applicables à chaque soin spécifique.
- Effectuer un toucher rectal et un curage rectal.
- Insérer un suppositoire.
- Administrer un lavement.
- Prélever des fèces.
- Préparer un bain de siège.
- Effectuer des soins de stomie.
- Insérer et retirer une sonde nasogastrique.
- Insérer et retirer une sonde nasoentérique.
- Administrer un gavage.
- Installer un cathéter intraveineux périphérique court de moins de 7,5 centimètres. Restrictions légales au regard de l'âge et du poids.
- Administrer une solution intraveineuse sans additif à partir d'un cathéter périphérique court de moins de 7,5 centimètres.

- Installer et irriguer, avec une solution isotonique, un cathéter intraveineux périphérique court de moins de 7,5 centimètres, à injection intermittente.
  - Enlever un soluté (cathéter de moins de 7,5 centimètres).
  - Compléter un bilan liquidien.
  - Procéder à la réfection d'un pansement, sur un cathéter intraveineux périphérique court de moins de 7,5 centimètres.
- 5 Rédiger des notes d'observation.
- Utiliser la terminologie propre au système digestif.
- Anatomie, physiologie et altérations du système.

Compétence 16      Durée 60 h      Unités 4

**Compétence traduite en comportement****Énoncé de la compétence**

Appliquer des procédés de soins en relation avec les systèmes urinaire et reproducteur.

**Contexte de réalisation**

- À l'aide de matériel thérapeutique.
- À l'aide de l'équipement de protection individuelle.
- À partir d'un plan thérapeutique infirmier ou d'un plan de soins et de traitement infirmier et du rapport interservices.
- À partir d'une ordonnance.
- À l'aide de documentation technique.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

- |   |  |
|---|--|
| 1 Établir des liens entre la physiologie et les systèmes urinaire et reproducteur.                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance juste du rôle des systèmes.</li> <li>• Reconnaissance juste du rôle des structures anatomiques.</li> <li>• Pertinence des liens établis entre les systèmes et l'homéostasie.</li> </ul>  |
| 2 Établir des liens entre des altérations et les systèmes urinaire et reproducteur.                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Précision des manifestations cliniques liées à des altérations.</li> <li>• Reconnaissance de causes, de facteurs de risque et de prédispositions en relation avec des altérations.</li> </ul>   |
| 3 Sélectionner des soins d'assistance liés à des altérations des systèmes urinaire et reproducteur. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte de la masse corporelle et des signes vitaux de la personne.</li> <li>• Prise en compte des besoins perturbés de la personne.</li> <li>• Prise en compte de la diète thérapeutique prescrite.</li> <li>• Sélection des soins d'assistance appropriés.</li> </ul>                                   |
| 4 Exécuter une ordonnance liée aux systèmes urinaire et reproducteur.                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation et utilisation correctes du matériel thérapeutique.</li> <li>• Respect de l'ordonnance.</li> <li>• Exécution conforme aux exigences.</li> <li>• Reconnaissance de l'effet des soins et de la pharmacothérapie.</li> <li>• Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité.</li> </ul> |

## 5 Rédiger des notes d'observation.

- Observations justes et pertinentes.
- Respect des méthodes et des normes de rédaction.
- Souci manifeste pour la continuité des soins.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect de son champ de pratique.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Respect du plan thérapeutique infirmier et du plan de soins et de traitement infirmier.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

## 1 Établir des liens entre la physiologie et les systèmes urinaire et reproducteur.

- |   |   |
|---|---|
| • Se représenter les structures anatomiques du système urinaire.                            | Reins, uretères, vessie et urètre. Cellules et tissus. Localisation.  |
| • Reconnaître le rôle des structures anatomiques du système urinaire.                       | Processus de formation de l'urine.<br>Caractéristiques de l'urine : pH, créatinine, urée, sodium, potassium, chlore et calcium.   |
| • Reconnaître le fonctionnement du système urinaire.  | Filtration glomérulaire, réabsorption tubulaire et sécrétion tubulaire. Volume urinaire et facteurs d'influence (tension artérielle, concentration sanguine et système nerveux autonome).<br>Influence des systèmes endocrinien, cardiovasculaire et nerveux. |
| • Se représenter les structures anatomiques des systèmes reproducteurs féminin et masculin. | Ovaires, utérus, vagin, glandes mammaires et trompes de Fallope. Testicules, prostate, pénis, glandes et voies spermatiques. Cellules et tissus.  |
| • Reconnaître le rôle des systèmes reproducteurs féminin et masculin.                       | Fécondité et conception.  |
| • Reconnaître le fonctionnement du système reproducteur.                                    | Système reproducteur féminin : hormones et ovogénèse. Système reproducteur masculin : hormones et spermatogénèse. Influence du système endocrinien.   |

## 2 Établir des liens entre des altérations et les systèmes urinaire et reproducteur.

- |   |  |
|---|--|
| • Distinguer les altérations courantes du système urinaire. | Altérations des reins et des voies urinaires. Prédipositions, manifestations cliniques et complications. Soins et traitements. |
|---|--|

- Distinguer les altérations courantes du système reproducteur. Altérations des structures anatomiques du système reproducteur féminin. Altérations des structures anatomiques du système reproducteur masculin. Causes, facteurs de risque, prédispositions, manifestations cliniques et complications. Soins et traitements.
  - Distinguer les diètes thérapeutiques applicables. (Lien avec la compétence 11).
  - Distinguer les épreuves diagnostiques applicables.
  - Distinguer les médicaments courants prescrits pour des altérations des systèmes urinaire et reproducteur. Classes, effets recherchés, réactions indésirables et soins infirmiers.
- 3 Sélectionner des soins d'assistance liés à des altérations des systèmes urinaire et reproducteur.
- Reconnaître les besoins d'une personne en relation avec les systèmes urinaire et reproducteur. Utilisation d'un modèle conceptuel de soins infirmiers (rappel de la compétence 2).
  - Distinguer les soins d'assistance liés à des altérations des systèmes urinaire et reproducteur. Rééducation vésicale.
- 4 Exécuter une ordonnance liée aux systèmes urinaire et reproducteur.
- Distinguer les soins spécifiques liés à des altérations des systèmes urinaire et reproducteur.
  - Reconnaître l'utilité et le contexte de prestation de chaque soin spécifique. Contexte postopératoire de certains soins (lien avec la compétence 26).
  - Utiliser le matériel thérapeutique utile pour prodiguer chaque soin spécifique.
  - Reconnaître les règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité applicables à chaque soin spécifique.
  - Installer et retirer une sonde urinaire. Soins d'hygiène en présence de sonde urinaire (lien avec la compétence 4).
  - Prélever un échantillon d'urine.
  - Procéder à une irrigation et à une instillation vésicales.
  - Procéder à un prélèvement vaginal.

5 Rédiger des notes d'observation.

- Utiliser la terminologie propre aux systèmes urinaire et reproducteur. Anatomie, physiologie et altérations des systèmes.

Compétence 17      Durée 75 h      Unités 5

**Compétence traduite en comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Prodiguer des soins spécifiques.

**Contexte de réalisation**

- À l'aide d'un plan de soins.
- À l'aide de matériel.
- auprès de personnes atteintes de différentes maladies.
- Sous surveillance directe ou indirecte, selon les soins.
- À l'intérieur du cadre juridique qui régit la profession.

**Éléments de la compétence**

---

1 Planifier le travail.

- Prise en considération de l'organisation du travail de l'unité de soins.
- Prise en considération de l'information reçue au moment du rapport.
- Prise en considération appropriée de l'information contenue dans le dossier et dans le plan de soins.
- Inscription complète des données sur la feuille de route.
- Établissement des priorités en fonction de l'état et des besoins de la personne.

2 Déceler les manifestations cliniques liées à différents besoins perturbés.

- Prise en considération juste des signes vitaux.
- Observation attentive de la fonction respiratoire.
- Attention portée à la capacité de la personne à s'alimenter, à s'hydrater et à se mouvoir.
- Observation de l'élimination vésicale et intestinale.
- Attention portée à l'intégrité de la peau et des muqueuses.
- Observation appropriée des signes d'inconfort et de douleur.
- Pertinence de l'information retenue au cours des entretiens avec la personne ou la famille.

3 Dispenser des soins d'assistance et des soins spécifiques.

- Vérification appropriée de la conformité des soins avec l'ordonnance ou le plan de traitement infirmier, s'il y a lieu.
- Respect des procédés de soins.
- Pertinence des renseignements fournis à la personne.
- Choix judicieux des soins d'assistance.

- 4 Administrer des médicaments ou autres substances.
- Vérification attentive des données de la FADM avec le médicament ou une autre substance.
  - Justesse de la préparation du médicament ou d'une autre substance.
  - Soins infirmiers adaptés à l'administration du médicament ou d'une autre substance.
  - Vérification appropriée de l'identité de la personne.
  - Pertinence des renseignements fournis à la personne concernant l'effet du médicament ou d'une autre substance.
  - Précaution requise dans la manipulation du matériel.
  - Inscription immédiate et juste au dossier du médicament ou de la substance donné.
  - Surveillance appropriée des effets consécutifs à l'administration du médicament ou d'une autre substance.
- 5 Communiquer l'information relative aux soins prodigués.
- Communication rapide de tout changement révélateur de l'état de la personne.
  - Inscription précise des soins et des observations au dossier.
  - Prise en considération de l'aspect légal de la rédaction des notes d'observation au dossier.
  - Transmission judicieuse, à la fin du quart de travail, de l'information concernant l'état de la personne.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect du décorum.
- Respect du Code de déontologie et des règles de l'éthique.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité.
- Manifestation de son sens des responsabilités, de son esprit de collaboration et de sa capacité d'autocritique.
- Manifestation d'initiative.
- Manifestation d'une capacité d'adaptation à différentes situations.
- Adoption d'attitudes favorisant une communication appropriée.
- Considération des aspects biologique, psychosocial, culturel et spirituel de la personne.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Planifier le travail.

- Être réceptive ou réceptif à l'information relative au milieu de travail. Usagers et usagers, milieu socio-économique, structure organisationnelle, relations interpersonnelles, équipement et instruments de travail, santé et sécurité au travail.
- Être réceptive ou réceptif à l'information sur l'organisation du travail en unité de soins. Lieux, organisation matérielle, directives et procédures, règles de santé et de sécurité au travail, mesures de sécurité. Horaire de travail, routine, documentation technique.
- Reconnaître le comportement à adopter en unité de soins. Attentes des membres de l'équipe de soins. Code de déontologie (rappel de la compétence 6).
- Se présenter à l'équipe de travail. Nom, fonction professionnelle et statut.
- Prendre connaissance du plan thérapeutique infirmier, du plan de soins et de traitement infirmier ou du rapport interservices. (Rappel de la compétence 2).
- Préparer sa feuille de route. (Rappel de la compétence 2).

#### 2 Déceler les manifestations cliniques liées à différents besoins perturbés.

- Vérifier les signes vitaux. (Rappel de la compétence 4).
- Observer l'état respiratoire de la personne. (Rappel de la compétence 14).
- Observer les signes d'inconfort et de douleur. (Rappel de la compétence 12).
- Observer la capacité de la personne à accomplir ses activités de vie quotidienne (AVQ). (Rappel de la compétence 4).
- Observer l'état de la peau et des muqueuses. (Rappel de la compétence 12).
- Observer l'élimination quotidienne. (Rappel des compétences 15 et 16).

#### 3 Dispenser des soins d'assistance et des soins spécifiques.

- Vérifier le plan de soins. (Rappel de la compétence 2).
- Communiquer à la personne l'information relative aux soins. (Rappel de la compétence 5).
- Assister la personne dans ses activités de vie quotidienne. (Rappel de la compétence 4).

- Respecter les procédés de soins spécifiques. (Rappel des compétences sur les procédés de soins spécifiques, soit 7, 12, 13, 14, 15 et 16).  
(Rappel de la compétence 8).
- 4 Administrer des médicaments ou autres substances.
- Vérifier la FADM. (Rappel de la compétence 9).
  - Préparer les médicaments ou autres substances. (Rappel de la compétence 9).
  - Donner les médicaments ou autres substances. (Rappel de la compétence 9).
  - Rédiger des notes au dossier. (Rappel de la compétence 9).
  - Observer les effets des médicaments ou autres substances. (Rappel de la compétence 9).
- 5 Communiquer l'information relative aux soins prodigués.
- Recevoir le rapport d'une ou d'un collègue. (Rappel de la compétence 3).
  - Déterminer l'information à transmettre. (Rappel des compétences 3 et 9).
  - Faire un rapport verbal. (Rappel de la compétence 3).
  - Rédiger une note d'observation au dossier. (Rappel des compétences 3, 7, 12, 13, 15 et 16).

Compétence 18      Durée 45 h      Unités 3

**Compétence traduite en comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Intervenir auprès d'une personne présentant des déficits cognitifs.

**Contexte de réalisation**

- À partir de lois et de règlements.
- À l'aide de documentation technique.
- À partir d'un plan thérapeutique infirmier ou d'un plan de soins et de traitement infirmier et du rapport interservices.
- En collaboration avec d'autres professionnelles et professionnels de la santé.
- En vue de prodiguer des soins.

**Éléments de la compétence**

---

1 Relever les besoins d'une personne présentant des déficits cognitifs.

- Prise en compte des dimensions biologique, psychosociale, culturelle et spirituelle de la personne.
- Prise en compte des facteurs qui influent sur la satisfaction des besoins.
- Prise en compte des déséquilibres manifestes.
- Reconnaissance juste des besoins perturbés de la personne.

2 Apprécier l'autonomie fonctionnelle d'une personne présentant des déficits cognitifs.

- Reconnaissance juste des capacités de la personne sur le plan des activités de la vie quotidienne et de la vie domestique.
- Prise en compte du rythme de la personne.
- Appréciation juste.

3 Favoriser l'autonomie d'une personne présentant des déficits cognitifs.

- Souci manifeste pour le maintien des capacités de la personne.
- Communication adaptée au contexte de soins.
- Sélection de moyens efficaces.

4 Sélectionner des moyens pour atténuer des comportements perturbateurs.

- Sélection de moyens efficaces.
- Évaluation juste des risques entourant l'utilisation de moyens de contention.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Intervention appropriée.
- Respect de son champ de pratique.
- Respect du décorum et du Code de déontologie.
- Souci manifeste pour la continuité des soins.

## Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

### 1 Relever les besoins d'une personne présentant des déficits cognitifs.

- |  |  |
|--|--|
| • Reconnaître les caractéristiques d'une personne âgée.  | Processus du vieillissement : changements physiques, physiologiques, psychologiques, affectifs et cognitifs. Aspects socioculturels du vieillissement : démographie, perception du vieillissement pour soi et pour les autres, stéréotypes. Dépendance relative aux activités de la vie quotidienne. |
| • Reconnaître les conséquences du vieillissement ou d'un déficit cognitif sur le quotidien d'une personne.               | Logement, réseau social et aidant naturel.   |
| • Distinguer des facteurs qui influent sur la satisfaction des besoins d'une personne âgée.                              | Âge, état de santé, environnement, ressources personnelles, niveau d'autonomie (lien avec la compétence 2).  |
| • Distinguer le processus de vieillissement normal du processus de vieillissement pathologique.                          | Changements liés à l'âge. Changements induits par l'altération de certains systèmes.   |
| • Reconnaître les caractéristiques d'une personne présentant des déficits cognitifs.                                     | Systèmes altérés. Troubles d'orientation, de perception et de langage.   |
| • Distinguer des facteurs qui influent sur la satisfaction des besoins d'une personne présentant des déficits cognitifs. | Âge, état de santé, environnement, ressources personnelles, niveau d'autonomie (lien avec la compétence 2).  |
| • Distinguer des types de démence.   | Maladie d'Alzheimer. Types réversibles, types irréversibles. Critères de diagnostic.   |
| • Distinguer la médication courante prescrite dans des cas de démence.   | Classes, effets recherchés, réactions indésirables et soins infirmiers.  |

### 2 Apprécier l'autonomie fonctionnelle d'une personne présentant des déficits cognitifs.

- |   |  |
|---|--|
| • Considérer les capacités de la personne sur le plan de l'hygiène, du confort, de l'habillement et de la mobilisation. | Systèmes de mesure de l'autonomie fonctionnelle. |
| • Considérer les capacités de la personne sur le plan de l'alimentation et de l'hydratation.                            |  |
| • Considérer les capacités de la personne présentant des déficits cognitifs, sur le plan de l'élimination.              |  |

## 3 Favoriser l'autonomie d'une personne présentant des déficits cognitifs.

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinguer des facteurs qui influent sur le comportement d'une personne présentant des déficits cognitifs.</li> </ul> | <p>Mesures de contention, activités de la vie quotidienne et de la vie domestique, fatigue, douleur, surcharge sensorielle, besoins physiques et changements dans l'environnement.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinguer des moyens pour stimuler l'autonomie d'une personne présentant des déficits cognitifs.</li> </ul>          | <p>Stimulation du langage, de l'écriture, de la reconnaissance d'objets, de la mémoire et des sens. Participation à des activités à caractère social et récréatif.</p>                 |

## 4 Sélectionner des moyens pour atténuer des comportements perturbateurs.

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître des comportements perturbateurs.</li> </ul>  | <p>Agitation, persévérance, agressivité, violence, vocalisations non agressives ou répétitives, errance et fugue.</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinguer des facteurs qui influent sur les comportements perturbateurs.</li> </ul>   | <p>Élément déclencheur : perturbation d'un besoin fondamental (douleur, faim, soif), environnement et changement de routine.</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinguer des moyens pour atténuer les comportements perturbateurs d'une personne présentant des déficits cognitifs.</li> </ul> | <p>Intonations de la voix et toucher. Diversion, validation, stimulation sensorielle, aménagement d'unités prothétiques, zoothérapie, musicothérapie, établissement d'une routine et approche relationnelle.</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître les conditions et les risques entourant l'utilisation de moyens de contention.</li> </ul>                            | <p>Utilisation des moyens de contention (rappel de la compétence 4). Charte québécoise des droits et libertés de la personne et code de déontologie (rappel de la compétence 6). Loi sur les services de santé et les services sociaux. Orientations du ministère de la Santé et des Services sociaux. Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé.</p> |



Compétence 19      Durée 30 h      Unités 2

**Compétence traduite en comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Intervenir auprès d'une personne en soins palliatifs.

**Contexte de réalisation**

- À l'aide de documentation technique.
- À partir d'un plan thérapeutique infirmier ou d'un plan de soins et de traitement infirmier et du rapport interservices.
- En collaboration avec d'autres professionnelles et professionnels de la santé.
- En vue de prodiguer des soins.

**Éléments de la compétence**

---

1 Établir des liens entre la phase terminale, ses manifestations cliniques et les réactions de la personne mourante.

**Critères de performance**

---

- Pertinence des liens établis entre les manifestations cliniques et la phase terminale.
- Pertinence des liens établis entre les manifestations cliniques et l'agonie.

2 Relever les besoins d'une personne en soins palliatifs.

- Prise en compte des dimensions biologique, psychosociale, culturelle et spirituelle de la personne.
- Prise en compte des facteurs qui influent sur la satisfaction des besoins.
- Prise en compte des déséquilibres manifestes.
- Reconnaissance juste des besoins perturbés.

3 Veiller au confort d'une personne en soins palliatifs.

- Veille attentive.
- Communication adaptée au contexte de soins.
- Reconnaissance juste de sources d'inconfort pour la personne.
- Utilisation judicieuse d'une échelle de perception de la douleur.
- Soins d'assistance appropriés.

4 Veiller au soutien de l'entourage d'une personne en soins palliatifs.

- Veille attentive.
- Communication adaptée au contexte de soins.
- Prise en compte appropriée des questions de l'entourage.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Intervention appropriée.
- Respect de son champ de pratique.
- Respect du décorum ainsi que du code de déontologie.
- Souci manifeste pour la continuité des soins.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Établir des liens entre la phase terminale, ses manifestations cliniques et les réactions de la personne mourante.
  - Distinguer les altérations des systèmes d'une personne mourante.
  - Reconnaître des manifestations physiologiques de l'agonie. Diminution des fonctions vitales, modification de la respiration, hypersécrétion et hyperthermie.
  - Distinguer les phases du processus de deuil.
  - Reconnaître les effets d'un pronostic de mort. Acceptation et non acceptation du pronostic. Adaptation à la situation. Effets psychologiques et effets physiques.
- 2 Relever les besoins d'une personne en soins palliatifs.
  - Distinguer les soins palliatifs des soins curatifs. Soutien à la vie, mort comme processus normal, aspects psychologiques et spirituels des soins, système de soutien. Politique en soins palliatifs de fin de vie (MSSS, Québec, 2004). Rôle de l'infirmière et l'infirmier auxiliaires au sein de l'équipe de soins palliatifs.
  - Distinguer des facteurs qui influent sur la satisfaction des besoins d'une personne mourante. Âge, état de santé, environnement, ressources personnelles, niveau d'autonomie (lien avec la compétence 2).
- 3 Veiller au confort d'une personne en soins palliatifs.
  - Reconnaître les particularités des soins d'assistance à la personne en phase terminale. Soins de la bouche, soins liés à l'hygiène, à la mobilisation, au positionnement, à l'alimentation, à l'hydratation et à l'élimination.
  - Reconnaître les particularités des soins spécifiques donnés à la personne en phase terminale. Protocole respiratoire. Prévention de l'obstruction intestinale. Soulagement de la douleur, de l'anxiété et de l'agitation.
  - Reconnaître la médication courante prescrite en soins palliatifs. Classes, effets recherchés, réactions indésirables et soins infirmiers.

- Identifier des moyens pour soulager la douleur totale. Effets de la douleur totale chez une personne. Facteurs qui influent sur la douleur totale. Utilisation d'une échelle de perception de la douleur.
- 4 Veiller au soutien de l'entourage d'une personne en soins palliatifs.
- Distinguer des rites mortuaires. Distinctions culturelles. Incidence sur la résolution du deuil.
  - Reconnaître les incidences d'un pronostic de mort sur l'entourage d'une personne. Anxiété, stress, peur, sentiment d'impuissance, culpabilité.
  - Reconnaître l'importance de manifester du respect et de l'empathie. (Rappel de la compétence 5).



Compétence 20      Durée 45 h      Unités 3

**Compétence traduite en comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Intervenir auprès d'une personne présentant un problème de santé mentale.

**Contexte de réalisation**

- À partir de lois et règlements.
- À l'aide de documentation technique.
- À partir d'un plan thérapeutique infirmier ou d'un plan de soins et de traitement infirmier et du rapport interservices.
- En collaboration avec d'autres professionnelles et professionnels de la santé.
- En vue de prodiguer des soins.

**Éléments de la compétence**

---

1 Établir des liens entre des problèmes de santé mentale et leurs manifestations cliniques.

- Distinction correcte des problèmes de santé mentale.
- Distinction correcte de manifestations cliniques.
- Reconnaissance de problèmes pouvant affecter la santé mentale.

2 Relever les besoins d'une personne présentant un problème de santé mentale.

- Prise en compte des dimensions biologique, psychosociale, culturelle et spirituelle de la personne.
- Prise en compte des facteurs qui influent sur la satisfaction des besoins.
- Prise en compte des déséquilibres manifestes.
- Reconnaissance juste des besoins perturbés.

3 Employer des moyens pour désamorcer une situation de crise.

- Sélection judicieuse.
- Application selon les exigences.
- Respect des droits associés à la protection de la personne présentant des problèmes de santé mentale.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Intervention appropriée.
- Respect de son champ de pratique.
- Respect du décorum ainsi que du code de déontologie.
- Souci manifeste pour la continuité des soins.

## Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Établir des liens entre des problèmes de santé mentale et leurs manifestations cliniques.
  - Situer le contexte entourant les services offerts en santé mentale. Organisation des services aux plans provincial, régional et local. Politique de santé et bien-être du Québec.
  - Distinguer des problèmes de santé mentale. Classification du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-IV). Troubles habituellement diagnostiqués pendant la première enfance, la deuxième enfance et l'adolescence (incapacités intellectuelles). Troubles psychotiques, de l'humeur, anxieux, somatoformes, de la personnalité et du comportement.
  - Distinguer les médicaments courants prescrits en santé mentale. Classes, effets recherchés, réactions indésirables et soins infirmiers.
  - Reconnaître des problématiques pouvant affecter la santé mentale. Pauvreté, problèmes familiaux et dépendance à diverses substances.
- 2 Relever les besoins d'une personne présentant un problème de santé mentale.
  - Distinguer des facteurs qui influent sur la satisfaction des besoins d'une personne présentant des problèmes de santé mentale. Concept de santé mentale. Mode de vie, état de santé, environnement, ressources personnelles, niveau d'autonomie dans les activités de la vie quotidienne et de la vie domestique (lien avec la compétence 2).
  - Reconnaître les particularités de la communication avec une personne présentant des problèmes de santé mentale. Peu ou pas de réactions extérieures (indifférence, froideur), distance à respecter, indication ou non du toucher, attitudes et respect du rythme.
  - Se soucier des manifestations d'anxiété chez une personne. Distinction entre peur, stress et anxiété. Détresse psychologique.
  - Se soucier des manifestations d'agressivité chez une personne. Commentaires humiliants, menaces verbales, sarcasmes, automutilation, menace de violence physique envers elle-même ou autrui et gestes violents dirigés vers des objets.
  - Se soucier des manifestations de dépression chez une personne. Perte d'intérêt ou de plaisir. Perte ou gain de poids. Humeur dépressive. Insomnie ou hypersomnie. Fatigue ou perte d'énergie. Pensées de mort récurrentes.
  - Se soucier des manifestations psychotiques chez une personne. Discours incohérent. Hallucinations. Comportements bizarres. Idées délirantes.

- Se soucier des intentions suicidaires d'une personne. Indices comportementaux ou verbaux. Distribution de biens. Amélioration soudaine de l'humeur. Comment, où et quand (COQ).

### 3 Employer des moyens pour désamorcer une situation de crise.

- Distinguer les phases d'une crise.
- Détecter des signes précurseurs d'un état de crise chez une personne. Signes d'anxiété, manifestations physiques et verbales.
- Reconnaître des effets d'une crise chez une personne. Conséquences physiques, cognitives et émotionnelles.
- Distinguer des moyens pour désamorcer une situation de crise. Risques de passage à l'acte.
- Reconnaître les conditions entourant la protection de la personne présentant des problèmes de santé mentale. Charte québécoise des droits et libertés de la personne. Code civil du Québec et code de déontologie (rappel de la compétence 6). Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui.



Compétence 21      Durée 120 h      Unités 8

**Compétence traduite en comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Prodiguer des soins à des personnes en géronto-gériatrie.

**Contexte de réalisation**

- À partir de lois ou de règlements.
- À l'aide de matériel de soins.
- À l'aide de l'équipement de protection individuelle.
- À partir d'un plan thérapeutique infirmier ou d'un plan de soins et de traitement infirmier et du rapport interservices.
- À partir d'une ordonnance.
- À l'aide de documentation technique.
- En collaboration avec d'autres professionnelles et professionnels de la santé.
- Au sein d'un établissement du réseau de la santé, public ou privé subventionné.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

---

1 Planifier son quart de travail.

- Prise en compte de l'organisation du travail de l'unité de soins et du rapport interservices.
- Constitution d'une feuille de route précise et complète.
- Établissement de priorités.

2 Entrer en relation avec la personne.

- Manifestation d'écoute attentive, d'intérêt et d'empathie.
- Respect du rythme de la personne.
- Choix de ton et de mots qui conviennent.
- Prise en compte de l'information reçue par l'entourage de la personne.

3 Assister la personne dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne.

- Prise en compte des besoins perturbés de la personne.
- Respect des limitations de la personne.
- Niveau d'assistance approprié.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité.
- Adoption des mesures de sécurité nécessaires.
- Stimulation de la personne pour accroître son autonomie.

- 4 Donner des soins spécifiques à la personne.
- Prise en compte des besoins perturbés de la personne.
  - Préparation et utilisation correctes du matériel thérapeutique.
  - Respect de l'ordonnance.
  - Respect des procédés de soins.
  - Attention portée à l'effet des soins et de la pharmacothérapie.
  - Interprétation juste des signes vitaux.
  - Reconnaissance de manifestations cliniques liées à des altérations.
  - Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité.
  - Adoption des mesures de sécurité nécessaires.
- 5 Communiquer l'information relative aux soins donnés et à l'état de la personne.
- Transmission rapide de toute information relative à un changement notable de l'état de la personne.
  - Rédaction de notes d'observation concises, précises et conforme aux exigences.
  - Utilisation de la terminologie appropriée.
  - Communication adaptée au contexte de soins.
  - Souci manifeste pour la continuité des soins.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect de son champ de pratique.
- Respect du plan thérapeutique infirmier et du plan de soins et de traitement infirmier.
- Respect du décorum ainsi que du code de déontologie.
- Souci manifeste d'assurer le confort de la personne.
- Adaptation manifeste aux imprévus.
- Collaboration efficace avec les membres de l'équipe de soins.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Planifier son quart de travail.

- Être réceptive ou réceptif à l'information relative au milieu de travail.

Usagers et usagers, milieu socio-économique, structure organisationnelle, relations interpersonnelles, équipement et instruments de travail, santé et sécurité au travail.

- Être réceptive ou réceptif à l'information sur l'organisation du travail en unité de soins. Lieux, organisation matérielle, directives et procédures, règles de santé et de sécurité au travail et mesures de sécurité. Horaire de travail, routine et documentation technique.
  - Reconnaître le comportement à adopter en unité de soins. Attentes des membres de l'équipe de soins. Code de déontologie (rappel de la compétence 6).
  - Se présenter à l'équipe de travail. Nom, fonction professionnelle et statut.
  - Prendre connaissance du plan thérapeutique infirmier, du plan de soins et de traitement infirmier ou du rapport interservices. (Rappel de la compétence 2).
  - Préparer sa feuille de route. (Rappel de la compétence 2).
- 2 Entrer en relation avec la personne.
- Se présenter auprès de la personne. Nom, quart de travail et fonction professionnelle. Décorum (rappel de la compétence 1).
  - Informer la personne sur les soins donnés.
  - Considérer des indicateurs de l'état émotif de la personne. (Rappel de la compétence 5).
  - Manifester de l'ouverture, du respect et de l'empathie à la personne. (Rappel de la compétence 5).
  - Sélectionner des moyens pour atténuer des comportements perturbateurs. (Rappel de la compétence 18).
- 3 Assister la personne dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne.
- Appliquer des procédés de soins liés à l'hygiène, au confort, à l'habillement, à la mobilisation, à l'alimentation, à l'hydratation et à l'élimination. (Rappel de la compétence 4).
- 4 Donner des soins spécifiques à la personne.
- Observer l'état de la personne. Signes vitaux, état de la peau et des muqueuses, signes d'inconfort et de douleur. Besoins perturbés. Besoins de la personne présentant des déficits cognitifs (lien avec la compétence 18). Effets des soins et de la pharmacothérapie. Manifestations cliniques liées à des altérations.

- Appliquer des procédés de soins spécifiques. (Rappel des compétences sur les procédés de soins spécifiques : 7, 12, 13, 14, 15 et 16).  
Moyens de prévention et contention de l'infection; modes de contrôle : lavage des mains, port de gants et utilisation d'agents antimicrobiens; manipulation du matériel contaminé et de liquides corporels; soins de plaies; précautions additionnelles.
  
  - Participer à la pharmacothérapie. (Rappel de la compétence 9).
- 5 Communiquer l'information relative aux soins donnés et à l'état de la personne.
- Recevoir le rapport d'une ou d'un collègue. (Rappel de la compétence 3).
  
  - Distinguer l'information à transmettre. (Rappel de la compétence 3).
  
  - Faire un rapport verbal. (Rappel de la compétence 3).
  
  
  - Rédiger des notes d'observation. (Rappel des compétences sur les procédés de soins spécifiques : 7, 12, 13, 14, 15 et 16).  
Démence et déficits cognitifs (lien avec la compétence 18).

Compétence 22      Durée 30 h      Unités 2

**Compétence traduite en comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Dispenser les premiers secours.

**Contexte de réalisation**

- Seul ou en collaboration avec des professionnels ou des non-professionnels.
- auprès de personnes de tous les âges.
- À partir des lois, des codes, des chartes et des règlements en vigueur.
- À l'aide de l'équipement ou du matériel disponible.

**Éléments de la compétence**

---

**Critères de performance**

---

- |  |   |
|--|---|
| 1 Appliquer les techniques de maintien et de restauration des fonctions vitales. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation juste des fonctions vitales.</li> <li>• Choix judicieux de la technique de désobstruction des voies respiratoires, de respiration artificielle ou de massage cardiaque.</li> <li>• Exécution rapide et conforme des techniques.</li> </ul>  |
| 2 Intervenir dans des cas d'hémorragie et d'état de choc.                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance exacte des types d'hémorragie.</li> <li>• Reconnaissance précise d'un état de choc.</li> <li>• Utilisation rapide et judicieuse de la pression, de l'élévation et du repos.</li> <li>• Utilisation correcte de mesures visant à prévenir la contamination par le sang.</li> </ul> |
| 3 Intervenir dans des cas de blessures musculo-squelettiques.                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance précise des manifestations de blessures musculo-squelettiques.</li> <li>• Utilisation correcte de moyens pour stabiliser et immobiliser un membre blessé.</li> <li>• Positionnement approprié lors d'un traumatisme à la colonne vertébrale.</li> </ul>                           |
| 4 Intervenir dans des cas de blessures aux yeux.                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance précise des types de lésions.</li> <li>• Exécution rapide et judicieuse de l'irrigation de l'œil.</li> <li>• Choix judicieux de moyens pour prévenir l'aggravation des blessures en présence d'un corps étranger pénétrant.</li> </ul>  |

- 5 Intervenir dans des cas de plaies diverses.
- Reconnaissance précise des types de plaies.
  - Positionnement approprié de la personne en fonction de la nature et de la localisation de la plaie.
  - Utilisation juste de moyens pour conserver un segment amputé.
  - Intervention rapide et juste lors d'une plaie au thorax.
  - Choix judicieux de moyens pour prévenir la contamination et l'hypothermie en présence d'une éviscération.
- 6 Intervenir dans des cas de problèmes liés à la chaleur ou au froid.
- Reconnaissance précise des manifestations des divers problèmes liés à la chaleur ou au froid.
  - Intervention rapide et appropriée dans les cas d'hypothermie, d'épuisement par la chaleur et de coup de chaleur.
  - Utilisation juste de moyens pour diminuer la douleur, prévenir l'infection et la contamination en présence de brûlures.
- 7 Intervenir dans des cas d'intoxication.
- Reconnaissance précise des manifestations liées aux divers types d'intoxication.
  - Choix judicieux des gestes à poser en fonction des divers types d'intoxication.
- 8 Intervenir dans des cas de réaction allergique.
- Reconnaissance précise des manifestations de réaction allergique.
  - Application correcte des techniques de premiers soins lors d'une réaction allergique.
  - Appréciation juste des limites de sa fonction pour l'utilisation de l'adrénaline.
- 9 Intervenir dans des cas de problèmes médicaux.
- Reconnaissance juste des manifestations liées à divers problèmes médicaux.
  - Intervention rapide et judicieuse en présence d'une douleur thoracique.
  - Mise en place de moyens appropriés pour prévenir les blessures lors de convulsions.
  - Intervention rapide et judicieuse en présence d'hypoglycémie.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect intégral du plan général d'intervention.
- Démonstration d'une attitude calme et d'une maîtrise de soi.
- Communication efficace pour rassurer la victime et ses proches.
- Respect des limites de sa fonction.
- Respect des protocoles d'intervention de l'établissement de santé.
- Transmission claire et précise de l'information à la personne responsable.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Appliquer les techniques de maintien et de restauration des fonctions vitales.

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinguer les étapes du plan général d'intervention.</li> </ul>  | Principes du secourisme, présence d'une ou de plusieurs victimes.   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer les situations dangereuses.</li> </ul>  | Aspects juridiques, nature des risques pour la victime et le secouriste, mesures de protection.   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer avec les services préhospitaliers d'urgence.</li> </ul>   | Ambulanciers, premiers répondants, policiers, pompiers, nature de l'information à transmettre.  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer l'état de conscience, la respiration, le pouls et les signes visibles de la circulation.</li> </ul>   | Ouverture des voies respiratoires, prise du pouls carotidien et reconnaissance des signes visibles de la circulation.   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer les structures anatomiques.</li> </ul>  | Localisation des voies respiratoires, des poumons et du cœur.   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à l'identification des situations à risque et à la sensibilisation aux moyens de prévention.</li> </ul>  | Identification des dangers dans la vie quotidienne, au travail, causes médicales (infarctus du myocarde, angine, accident vasculaire cérébral) ou traumatiques, facteurs de risque des maladies cardio-vasculaires et cérébro-vasculaires.          |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en compte les particularités relatives au bébé, à l'enfant et à l'adulte dans les manœuvres de désobstruction des voies respiratoires, de respiration artificielle, de défibrillation externe automatisée et de réanimation cardio-respiratoire.</li> </ul> | Victime consciente ou inconsciente, prise du pouls brachial ou carotidien, vitesse de compression, rapport ventilation/compression, position latérale de sécurité, conditions permettant l'arrêt des manœuvres, défibrillation externe automatisée. |

## 2 Intervenir dans des cas d'hémorragie et d'état de choc.

- Observer les signes d'une hémorragie interne et d'une hémorragie externe. Saignement veineux ou artériel, rigidité abdominale.
- Observer les signes d'un état de choc. Signes en relation avec les différents systèmes du corps.
- Participer à l'identification des situations à risque et à la mise en place de moyens de prévention. Causes médicales ou traumatiques, identification des dangers dans la vie quotidienne et au travail.
- Utiliser le matériel disponible. Matériel spécialisé, adaptation du matériel d'usage commun.

## 3 Intervenir dans des cas de blessures musculo-squelettiques.

- Situer les structures anatomiques. Muscles, articulations, ligaments, colonne vertébrale.
- Observer les manifestations des différents types de blessures. Fracture ouverte ou fermée, entorse, fracture de la colonne vertébrale, fracture du crâne.
- Participer à l'identification des situations à risque et à la mise en place de moyens de prévention. Causes médicales ou traumatiques, identification des dangers dans la vie quotidienne et au travail.
- Utiliser le matériel de stabilisation ou d'immobilisation disponible. Planche dorsale, stabilisation avec les mains, attelles, écharpe.

## 4 Intervenir dans des cas de blessure aux yeux.

- Participer à l'identification des situations à risque et à la mise en place de moyens de prévention. Corps étranger, brûlures chimiques ou par rayonnement.
- Utiliser diverses techniques. Irrigation de l'œil, pansement humide, immobilisation de la tête.

## 5 Intervenir dans des cas de plaies diverses.

- Observer divers types de plaies. Plaies avec ou sans corps étranger, sur diverses parties du corps, éviscération, amputation.
- Participer à l'identification des situations à risque et à la mise en place de moyens de prévention. Causes médicales ou traumatiques.
- Utiliser diverses techniques. Pansement compressif, pansement étanche à trois voies, bande triangulaire.

## 6 Intervenir dans des cas de problèmes liés à la chaleur ou au froid.

- Observer différents types de brûlures et de gelures. En fonction de l'étendue, de la profondeur, de l'agent causal, du site touché.

- Observer les manifestations d'hypothermie et d'hyperthermie. Manifestations locales et systémiques.
  - Participer à l'identification des situations à risque et à la mise en place de moyens de prévention. Causes traumatiques, exposition prolongée au froid ou à des chaleurs intenses.
  - Utiliser diverses techniques. Modification de l'environnement, hydratation, réchauffement progressif, pansements secs ou humides.
- 7 Intervenir dans des cas d'intoxication.
- Identifier les types d'intoxication. Par absorption cutanée, ingestion, inhalation.
  - Participer à l'identification des situations à risque et à la mise en place de moyens de prévention. Aliments avariés, gaz toxiques, produits chimiques.
  - Observer les manifestations d'une intoxication. Manifestations locales ou systémiques.
  - Prendre les précautions nécessaires en fonction des risques. Connaissance du système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).
- 8 Intervenir dans des cas de réaction allergique.
- Observer les manifestations d'une réaction allergique locale ou systémique et d'un choc anaphylactique. Définition des termes : réaction allergique locale ou systémique, choc anaphylactique.
  - Participer à l'identification des situations à risque et à la mise en place de moyens de prévention. Lecture des étiquettes, vêtements de protection.
  - Utiliser diverses techniques. Adrénaline par auto-injecteur, positionnement, administration et réglementation.
- 9 Intervenir dans des cas de problèmes médicaux.
- Observer les manifestations de divers problèmes médicaux. Infarctus, angine, accident vasculaire cérébral, convulsions, hypoglycémie.
  - Utiliser diverses techniques en fonction des problèmes identifiés. Positionnement, aide à l'administration de nitroglycérine.



Compétence 23 Durée 75 h Unités 5

**Compétence traduite en comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Prodiguer des soins à des personnes présentant des problèmes de santé mentale.

**Contexte de réalisation**

- À partir de lois ou règlements.
- À l'aide de matériel de soins.
- À l'aide de l'équipement de protection individuelle.
- À partir d'un plan thérapeutique infirmier, d'un plan de soins et de traitement infirmier ou d'un plan d'intervention interdisciplinaire.
- À partir d'une ordonnance.
- À l'aide de documentation technique.
- En collaboration avec d'autres professionnelles et professionnels de la santé.
- Au sein d'un établissement du réseau de la santé public ou privé subventionné, d'un établissement scolaire ou d'une ressource intermédiaire du milieu.

**Éléments de la compétence**

---

1 Planifier son quart de travail.

- Prise en compte de l'organisation du travail dans le milieu et du rapport interservices.
- Constitution d'une feuille de route précise et complète.
- Établissement de priorités.

2 Entrer en relation avec la personne.

- Manifestation d'écoute attentive, d'intérêt et d'empathie.
- Souci manifeste pour l'état émotif de la personne.
- Respect du rythme de la personne.
- Utilisation du ton et des mots qui conviennent.
- Prise en compte de l'information reçue par l'entourage de la personne.

3 Assister la personne dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne.

- Prise en compte des besoins perturbés de la personne.
- Respect des limitations de la personne.
- Niveau d'assistance approprié.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité.
- Adoption des mesures de sécurité nécessaires.
- Stimulation de la personne pour accroître son autonomie.

- 4 Donner des soins spécifiques à la personne.
- Prise en compte des besoins perturbés de la personne.
  - Préparation et utilisation correctes du matériel thérapeutique.
  - Respect de l'ordonnance.
  - Respect des procédés de soins.
  - Attention portée à l'effet des soins et de la pharmacothérapie.
  - Interprétation juste des signes vitaux.
  - Reconnaissance de manifestations cliniques liées aux problèmes de santé mentale.
  - Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité.
  - Adoption des mesures de sécurité nécessaires.
- 5 Communiquer l'information relative aux soins donnés et à l'état de la personne.
- Transmission rapide de toute information relative à un changement notable de l'état de la personne.
  - Rédaction de notes d'observation concises, précises et conforme aux exigences.
  - Utilisation de la terminologie appropriée.
  - Communication adaptée au contexte de soins.
  - Souci manifeste pour la continuité des soins.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect de son champ de pratique.
- Respect du plan thérapeutique infirmier ou du plan de soins et de traitement infirmier ou d'un plan d'intervention interdisciplinaire.
- Respect du décorum ainsi que du code de déontologie.
- Souci manifeste pour assurer le confort de la personne.
- Adaptation manifeste aux imprévus.
- Collaboration efficace avec les membres de l'équipe de soins.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Planifier son quart de travail.
- Être réceptive ou réceptif à l'information relative au milieu de travail.
- Usagères et usagers, milieu socio-économique, structure organisationnelle, relations interpersonnelles, équipement et instruments de travail, santé et sécurité au travail.

- Être réceptive ou réceptif à l'information sur l'organisation du travail en unité de soins. Lieux, organisation matérielle, directives et procédures, règles de santé et de sécurité au travail et mesures de sécurité. Horaire de travail, routine et documentation technique.
  - Reconnaître le comportement à adopter en unité de soins. Attentes des membres de l'équipe de soins. Code de déontologie (rappel de la compétence 6).
  - Se présenter à l'équipe de travail. Nom, fonction professionnelle et statut.
  - Prendre connaissance du plan thérapeutique infirmier, du plan de soins et de traitement infirmier ou du rapport interservices. (Rappel de la compétence 2).
  - Préparer sa feuille de route. (Rappel de la compétence 2).
- 2 Entrer en relation avec la personne.
- Se présenter auprès de la personne. Nom, quart de travail et fonction professionnelle. Décorum : (rappel de la compétence 1).
  - Informer la personne des soins donnés.
  - Considérer des indicateurs de l'état émotif de la personne. (Rappel de la compétence 5).
  - Manifester de l'ouverture, du respect et de l'empathie à la personne. (Rappel de la compétence 5).
- 3 Assister la personne dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne.
- Appliquer des procédés de soins liés à l'hygiène, au confort, à l'habillement, à la mobilisation, à l'alimentation, à l'hydratation et à l'élimination. (Rappel de la compétence 4).
  - Stimuler la personne pour accroître son autonomie. (Rappel de la compétence 18). Activités récréatives et thérapeutiques.
- 4 Donner des soins spécifiques à la personne.
- Observer l'état de la personne. Signes vitaux, apparence, activités de la pensée, activité motrice, caractéristiques du discours, indicateurs de l'état émotif. Besoins perturbés. Besoins de la personne présentant un problème de santé mentale (lien avec la compétence 20). Effets des soins et de la pharmacothérapie. Manifestations cliniques liées à des altérations.

- Appliquer des procédés de soins spécifiques. (Rappel des compétences sur les procédés de soins spécifiques : 7, 12, 13, 14, 15 et 16). Moyens de prévention et contention de l'infection : modes de contrôle; lavage des mains et utilisation d'agents antimicrobiens; manipulation de matériel contaminé et de liquides corporels; soins de plaies; précautions additionnelles.
  
  - Participer à la pharmacothérapie. (Rappel de la compétence 9).
- 5 Communiquer l'information relative aux soins donnés et à l'état de la personne.
- Recevoir le rapport d'une ou d'un collègue. (Rappel de la compétence 3).
  
  - Distinguer l'information à transmettre. (Rappel de la compétence 3).
  
  - Faire un rapport verbal. (Rappel de la compétence 3).
  
  
  - Rédiger des notes d'observation. (Rappel des compétences sur les procédés de soins spécifiques : 7, 12, 13, 14, 15 et 16). Démence et déficits cognitifs (lien avec la compétence 18). Problèmes de santé mentale (lien avec la compétence 20).

Compétence 24      Durée 120 h      Unités 8

**Compétence traduite en comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Prodiguer des soins dans une unité de médecine.

**Contexte de réalisation**

- À l'aide d'un plan de soins.
- À l'aide de matériel.
- Travail individuel.
- Sous surveillance directe ou indirecte, selon les soins.
- À l'intérieur du cadre juridique qui régit la profession.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

---

1 Planifier le travail.

- Reconnaissance précise de l'organisation du travail de l'unité de soins.
- Prise en considération de l'information reçue lors du rapport.
- Prise en considération de l'information contenue dans le plan de soins et dans le dossier.
- Préparation complète de la feuille de route.
- Établissement judicieux des priorités de soins.

2 Observer l'état de la personne.

- Observation judicieuse des manifestations cliniques en fonction des altérations.
- Interprétation juste des signes vitaux.
- Attention portée à l'effet des médicaments ou autres substances.
- Observation attentive de l'état émotif de la personne par rapport à sa maladie.
- Reconnaissance précise de l'effet des soins.
- Prise en compte de l'information reçue de la personne ou de sa famille.

3 Apporter un soutien à la personne.

- Écoute attentive des besoins.
- Choix judicieux des soins d'assistance.
- Communication claire et précise des renseignements liés aux soins.
- Application appropriée des soins palliatifs.
- Assistance appropriée au moment de l'admission et du départ.

4 Dispenser des soins spécifiques.

- Vérification appropriée de la conformité des soins avec l'ordonnance ou le plan de traitement infirmier, s'il y a lieu.
- Respect des procédés de soins.
- Soins adaptés au besoin perturbé.

- 5 Communiquer l'information relative à l'état de la personne.
- Transmission rapide de tout changement marquant de l'état de la personne.
  - Rédaction concise et précise des notes d'observation au dossier.
  - Prise en considération de l'aspect légal de la rédaction des notes d'observation au dossier.
  - Collaboration aux réunions de l'équipe de soins.
  - Transmission judicieuse, à la fin du quart de travail, de l'information concernant l'état de la personne.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect du décorum.
- Respect du Code de déontologie et de l'éthique.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité.
- Sens des responsabilités, jugement, esprit de collaboration et capacité d'autocritique.
- Respect et écoute des personnes et de leur famille.
- Capacité d'adaptation à différentes situations.
- Manifestation d'autonomie et d'initiative.
- Considération des aspects biologique, psychosocial, culturel et spirituel de la personne.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Planifier le travail.

- |   |   |
|---|---|
| • Être réceptive ou réceptif à l'information relative au milieu de travail.                   | Usagers et usagers, milieu socio-économique, structure organisationnelle, relations interpersonnelles, équipement et instruments de travail, santé et sécurité au travail.        |
| • Être réceptive ou réceptif à l'information sur l'organisation du travail en unité de soins. | Lieux, organisation matérielle, directives et procédures, règles de santé et de sécurité au travail, mesures de sécurité. Horaire de travail, routine et documentation technique. |
| • Reconnaître le comportement à adopter en unité de soins.                                    | Attentes des membres de l'équipe. Collaboration avec les membres de l'équipe. Code de déontologie (rappel de la compétence 6).  |
| • Se présenter à l'équipe de travail.   | Nom, fonction professionnelle et statut.  |

- Prendre connaissance du plan thérapeutique infirmier, du plan de soins et de traitement infirmier ou du rapport interservices. (Rappel de la compétence 2).
  - Préparer sa feuille de route. (Rappel de la compétence 2).
- 2 Observer l'état de la personne.
- Observer les manifestations cliniques. (Rappel des compétences sur les procédés de soins spécifiques (7, 12, 13, 14, 15 et 16) et de la compétence 8).
  - Vérifier les signes vitaux. (Rappel de la compétence 4).
  - Observer l'effet des médicaments ou autres substances. (Rappel de la compétence 9).
  - Observer l'état émotif de la personne par rapport à la maladie. (Rappel de la compétence 5).
- 3 Apporter un soutien à la personne.
- Assister la personne dans la satisfaction de ses besoins. (Rappel de la compétence 2).
  - Dispenser des soins palliatifs. (Rappel de la compétence 19).
  - Appliquer des procédures d'admission et de départ.
- 4 Dispenser des soins spécifiques.
- Planifier son intervention.
  - Respecter les procédés de soins. (Rappel des compétences sur les procédés de soins spécifiques : 7, 12, 13, 14, 15 et 16). (Rappel de la compétence 8).
- 5 Communiquer l'information relative à l'état de la personne.
- Faire un rapport verbal. (Rappel de la compétence 3).
  - Rédiger une note d'observation au dossier. (Rappel des compétences 3, 7, 12, 13, 15 et 16).



Compétence 25      Durée 120 h      Unités 8

**Compétence traduite en comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Prodiguer des soins à des personnes en réadaptation physique.

**Contexte de réalisation**

- À partir de lois ou de règlements.
- À l'aide de matériel de soins.
- À l'aide de l'équipement de protection individuelle.
- À partir d'un plan thérapeutique infirmier, d'un plan de soins et de traitement infirmier ou d'un plan d'intervention interdisciplinaire.
- À partir d'une ordonnance.
- À l'aide de documentation technique.
- En collaboration avec d'autres professionnelles et professionnels de la santé.
- Au sein d'un établissement du réseau de la santé.

**Éléments de la compétence**

---

**Critères de performance**

---

1 Planifier son quart de travail.

- Prise en compte de l'organisation du travail de l'unité de soins et du rapport interservices.
- Constitution d'une feuille de route précise et complète.
- Établissement de priorités.

2 Entrer en relation avec la personne.

- Manifestation d'écoute attentive, d'intérêt et d'empathie.
- Respect du rythme de la personne.
- Utilisation du ton et des mots qui conviennent.
- Prise en compte de l'information reçue par l'entourage de la personne.

3 Assister la personne dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne.

- Prise en compte des besoins perturbés de la personne.
- Respect des limitations de la personne.
- Assistance de niveau approprié.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité.
- Adoption des mesures de sécurité nécessaires.
- Stimulation de la personne pour accroître son autonomie.

- 4 Donner des soins spécifiques à la personne.
- Prise en compte des besoins perturbés de la personne.
  - Préparation et utilisation correctes du matériel thérapeutique.
  - Respect de l'ordonnance.
  - Respect des procédés de soins.
  - Attention portée à l'effet des soins et de la pharmacothérapie.
  - Interprétation juste des signes vitaux.
  - Reconnaissance de manifestations cliniques liées à des altérations.
  - Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité.
  - Adoption des mesures de sécurité nécessaires.
- 5 Communiquer l'information relative aux soins donnés et à l'état de la personne.
- Transmission rapide de tout renseignement sur un changement notable de l'état de la personne.
  - Rédaction de notes d'observation concises, précises et conformes aux exigences.
  - Utilisation de la terminologie appropriée.
  - Communication adaptée au contexte de soins.
  - Souci manifeste pour la continuité des soins.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect de son champ de pratique.
- Respect du plan thérapeutique infirmier ou du plan de soins et de traitement infirmier ou d'un plan d'intervention interdisciplinaire.
- Respect du décorum ainsi que du code de déontologie.
- Souci manifeste d'assurer le confort de la personne.
- Adaptation manifeste aux imprévus.
- Collaboration efficace avec les membres de l'équipe de soins.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Planifier son quart de travail.

- Être réceptive ou réceptif à l'information relative au milieu de travail.

Usagères et usagers, milieu socio-économique, structure organisationnelle, relations interpersonnelles, équipement et instruments de travail, santé et sécurité au travail.

- Être réceptive ou réceptif à l'information sur l'organisation du travail en unité de soins. Lieux, organisation matérielle, directives et procédures, règles de santé et de sécurité au travail et mesures de sécurité. Horaire de travail, routine et documentation technique. Méthodes d'admission et de départ (rappel de la compétence 24).
  - Reconnaître le comportement à adopter en unité de soins. Attentes des membres de l'équipe de soins. Code de déontologie (rappel de la compétence 6).
  - Se présenter à l'équipe de travail. Nom, fonction professionnelle et statut.
  - Prendre connaissance du plan thérapeutique infirmier, du plan de soins et de traitement infirmier ou du rapport interservices. (Rappel de la compétence 2).
  - Préparer sa feuille de route. (Rappel de la compétence 2).
- 2 Entrer en relation avec la personne.
- Se présenter auprès de la personne. Nom, quart de travail et fonction professionnelle. Décorum (rappel de la compétence 1).
  - Informer la personne des soins donnés.
  - Considérer des indicateurs de l'état émotif de la personne. (Rappel de la compétence 5).
  - Manifester de l'ouverture, du respect et de l'empathie à la personne. (Rappel de la compétence 5).
- 3 Assister la personne dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne.
- Appliquer des procédés de soins liés à l'hygiène, au confort, à l'habillement, à la mobilisation, à l'alimentation, à l'hydratation et à l'élimination. (Rappel de la compétence 4).
- 4 Donner des soins spécifiques à la personne.
- Observer l'état de la personne. Signes vitaux, signes d'inconfort et de douleur, indicateurs de l'état émotif et réactions de la personne, niveau d'autonomie fonctionnelle. Besoins perturbés. Effets des soins et de la pharmacothérapie. Manifestations cliniques liées à des altérations.

- Appliquer des procédés de soins spécifiques. (Rappel des compétences sur les procédés de soins spécifiques : 7, 12, 13, 14, 15 et 16).  
Moyens de prévention et contention de l'infection : modes de contrôle; lavage des mains, port de gants et utilisation d'agents antimicrobiens; manipulation du matériel contaminé et de liquides corporels; soins de plaies; précautions additionnelles.
  
  - Participer à la pharmacothérapie. (Rappel de la compétence 9).
- 5 Communiquer l'information relative aux soins donnés et à l'état de la personne.
- Recevoir le rapport d'une ou d'un collègue. (Rappel de la compétence 3).
  
  - Distinguer l'information à transmettre. (Rappel de la compétence 3).
  
  - Faire un rapport verbal. (Rappel de la compétence 3).
  
  
  - Rédiger des notes d'observation. (Rappel des compétences sur les procédés de soins spécifiques : 7, 12, 13, 14, 15 et 16).

Compétence 26      Durée 90 h      Unités 6

**Compétence traduite en comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Prodiguer des soins dans une unité de chirurgie.

**Contexte de réalisation**

- À partir de lois ou de règlements.
- À l'aide de matériel de soins.
- À l'aide de l'équipement de protection individuelle.
- À partir d'un plan thérapeutique infirmier, d'un plan de soins et de traitement infirmier et du rapport interservices.
- À partir d'une ordonnance.
- À l'aide de documentation technique.
- En collaboration avec d'autres professionnelles et professionnels de la santé.
- Au sein d'un établissement du réseau de la santé, public ou privé subventionné.

**Éléments de la compétence**

---

1 Planifier son quart de travail.

- Prise en compte de l'organisation du travail de l'unité de soins et du rapport interservices.
- Constitution d'une feuille de route précise et complète.
- Établissement de priorités.
- Préparation adéquate de la chambre de la personne opérée.

2 Entrer en relation avec la personne.

- Manifestation d'écoute attentive, d'intérêt et d'empathie.
- Respect du rythme de la personne.
- Utilisation du ton et des mots qui conviennent.
- Prise en compte de l'information reçue par l'entourage de la personne.

3 Assister la personne dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne.

- Prise en compte des besoins perturbés de la personne.
- Respect des limitations de la personne.
- Niveau d'assistance approprié.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité.
- Adoption des mesures de sécurité nécessaires.
- Stimulation de la personne pour accroître son autonomie.

- 4 Donner des soins préopératoires à la personne.
- Préparation physique de la personne.
  - Information pertinente sur la chirurgie et le suivi.
  - Prise en compte des besoins perturbés de la personne.
  - Interprétation juste des signes vitaux.
  - Utilisation judicieuse d'une échelle de la douleur.
  - Préparation et utilisation correctes du matériel de soins.
  - Respect de l'ordonnance.
  - Respect des procédés de soins.
  - Attention portée à l'effet des soins et de la pharmacothérapie.
  - Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité.
  - Adoption de mesures de sécurité nécessaires.
- 5 Donner des soins postopératoires à la personne.
- Prise en compte des besoins perturbés de la personne.
  - Interprétation juste des signes vitaux.
  - Utilisation judicieuse d'une échelle de la douleur.
  - Préparation et utilisation correctes du matériel de soins.
  - Respect de l'ordonnance.
  - Respect des procédés de soins.
  - Reconnaissance des signes précurseurs de complications.
  - Attention portée à l'effet des soins et de la pharmacothérapie.
  - Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité.
  - Adoption de mesures de sécurité nécessaires.
- 6 Communiquer l'information relative aux soins donnés et à l'état de la personne.
- Transmission rapide de toute information relative au changement notable de l'état de la personne.
  - Rédaction de notes d'observation concises, précises et conformes aux exigences.
  - Utilisation de la terminologie appropriée.
  - Communication adaptée au contexte de soins.
  - Souci manifeste pour la continuité des soins.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect de son champ de pratique.
- Respect du plan thérapeutique infirmier et du plan de soins et de traitement infirmier.
- Respect du décorum et du code de déontologie.
- Souci manifeste d'assurer le confort de la personne.
- Adaptation manifeste aux imprévus.
- Collaboration efficace avec les membres de l'équipe de soins.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Planifier son quart de travail.

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être réceptive ou réceptif à l'information relative au milieu de travail.</li> </ul>  | <p>Usagers et usagers, milieu socio-économique, structure organisationnelle, relations interpersonnelles, équipement et instruments de travail, santé et sécurité au travail.</p>      |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être réceptive ou réceptif à l'information sur l'organisation du travail en unité de soins.</li> </ul>                                    | <p>Lieux, organisation matérielle, directives et procédures, règles de santé et de sécurité au travail, mesures de sécurité. Horaire de travail, routine, documentation technique.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître le comportement à adopter en unité de soins.</li> </ul>   | <p>Attentes des membres de l'équipe de soins.<br/>Code de déontologie (rappel de la compétence 6).</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se présenter à l'équipe de travail.</li> </ul>  | <p>Nom, fonction professionnelle et statut.</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre connaissance du plan thérapeutique infirmier, du plan de soins et de traitement infirmier ou du rapport interservices.</li> </ul> | <p>(Rappel de la compétence 2).</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer sa feuille de route.</li> </ul>  | <p>(Rappel de la compétence 2).</p>  |

#### 2 Entrer en relation avec la personne.

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se présenter auprès de la personne.</li> </ul>                                   | <p>Nom, quart de travail et fonction professionnelle.<br/>Décorum (rappel de la compétence 1).</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer la personne sur les soins donnés.</li> </ul>                            |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Considérer des indicateurs de l'état émotif de la personne.</li> </ul>           | <p>(Rappel de la compétence 5).</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manifester de l'ouverture, du respect et de l'empathie à la personne.</li> </ul> | <p>(Rappel de la compétence 5).</p>  |

- 3 Assister la personne dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne.
- Appliquer des procédés de soins liés à l'hygiène, au confort, à l'habillement, à la mobilisation, à l'alimentation, à l'hydratation et à l'élimination. (Rappel de la compétence 4).
- 4 Donner des soins préopératoires à la personne. Soins préopératoires (rappel des compétences sur les procédés de soins spécifiques : 7, 12, 14, 15 et 16). Soins d'hygiène, d'alimentation et d'élimination (rappel de la compétence 4). Pharmacothérapie (rappel de la compétence 9).
- 5 Donner des soins postopératoires à la personne. Soins postopératoires (rappel des compétences sur les procédés de soins spécifiques : 7, 12, 14, 15 et 16). Moyens pour prévenir et contenir l'infection (rappel de la compétence 8). Pharmacothérapie (rappel de la compétence 9).
- 6 Communiquer l'information relative aux soins donnés et à l'état de la personne.
- Recevoir le rapport d'une ou d'un collègue. (Rappel de la compétence 3).
  - Distinguer l'information à transmettre. (Rappel de la compétence 3).
  - Faire un rapport verbal. (Rappel de la compétence 3).
  - Rédiger des notes d'observation. (Rappel des compétences sur les procédés de soins spécifiques : 7, 12, 13, 14, 15 et 16).

Compétence 27      Durée 30 h      Unités 2

**Compétence traduite en comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Intervenir auprès d'une mère et de son nouveau-né.

**Contexte de réalisation**

- À l'aide de documentation technique.
- À partir d'un plan thérapeutique infirmier ou d'un plan de soins et de traitement infirmier et du rapport interservices.
- En collaboration avec d'autres professionnelles et professionnels de la santé.
- En vue de prodiguer des soins.

**Éléments de la compétence**

---

1 Établir des liens entre la grossesse, la période *post-partum* et des manifestations cliniques chez la mère.**Critères de performance**

---

- Pertinence des liens établis entre les manifestations cliniques et la grossesse.
- Pertinence des liens établis entre les manifestations cliniques et la période *post-partum*.
- Reconnaissance juste d'altérations pouvant affecter la grossesse et la période *post-partum*.

2 Relever les besoins d'une mère.

- Prise en compte des dimensions biologique, psychosociale, culturelle et spirituelle de la mère.
- Prise en compte des facteurs qui influent sur la satisfaction de ses besoins.
- Prise en compte de déséquilibres manifestes.
- Reconnaissance juste de ses besoins.

3 Relever les besoins d'un nouveau-né.

- Prise en compte des facteurs qui influent sur les besoins.
- Prise en compte des déséquilibres manifestes.
- Reconnaissance juste des besoins.

4 Veiller au confort d'une mère et de son nouveau-né.

- Veille attentive.
- Communication adaptée au contexte de soins.
- Reconnaissance juste de sources d'inconfort pour la mère.
- Reconnaissance juste de sources d'inconfort pour le nouveau-né.
- Soins d'assistance appropriés.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect de son champ de pratique.
- Intervention appropriée.
- Respect du décorum ainsi que du code de déontologie.
- Souci manifeste pour la continuité des soins.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- Établir des liens entre la grossesse, la période *post-partum* et des manifestations cliniques chez la mère.
  - Reconnaître le rôle du système reproducteur féminin. (Rappel de la compétence 16).
  - Reconnaître des modifications physiologiques liées à la grossesse. Effets métaboliques.
  - Distinguer les signes subjectifs, objectifs et positifs de la grossesse.
 

Signes subjectifs : aménorrhée, nausées et vomissements, pollakiurie, modification des seins.  
Signes objectifs : modification des organes pelviens, augmentation du volume de l'abdomen, modification de la pigmentation cutanée, vergetures abdominales, tests de grossesse et palpation du contour fœtal. Signes positifs : battements du cœur fœtal, mouvements fœtaux, visualisation du fœtus.
  - Reconnaître des complications de la grossesse. Vomissements, grossesse ectopique, avortement, décollement placentaire et hémorragie.
  - Reconnaître des altérations pouvant affecter la grossesse. Diabète, troubles hématologiques, cardiopathie, troubles thyroïdiens et infections transmissibles sexuellement (ITS).
  - Distinguer les étapes du travail et de l'accouchement. Quatre phases du travail. Présentation fœtale. Complications. Césarienne.
  - Reconnaître des modifications physiologiques, anatomiques et psychologiques liées au *post-partum* chez la mère. Systèmes urinaire et reproducteur, système digestif. Abdomen. Lactation. Signes vitaux. Frissons puerpéraux. Cafard *post-partum*.

## 2 Relever les besoins d'une mère.

- Reconnaître les caractéristiques des nouveaux parents.
- Examiner les besoins nutritionnels d'une mère.
- Distinguer des facteurs qui influent sur la satisfaction des besoins d'une mère.
- Reconnaître les besoins perturbés d'une mère.
- Reconnaître le besoin d'apprendre d'une mère.

Âge et condition physique de la mère. Préparation à l'accouchement. Situation matrimoniale. Réseau familial, réseau de soutien. Lien d'attachement entre la mère et le nouveau-né et entre les parents et le nouveau-né.

Mère qui allaite, mère qui n'allait pas.

(Rappel de la compétence 2).

Connaissances sur l'allaitement, sur l'alimentation au biberon, sur le *post-partum*, sur les caractéristiques d'un nouveau-né et les soins à lui fournir.

## 3 Relever les besoins d'un nouveau-né.

- Reconnaître les caractéristiques d'un nouveau-né.
- Examiner les besoins nutritionnels d'un nouveau-né.
- Distinguer des facteurs qui influent sur la satisfaction des besoins d'un nouveau-né.
- Reconnaître les besoins perturbés d'un nouveau-né.

Aspect physique du nouveau-né normal. Réactions physiologiques à la vie extra-utérine. Thermorégulation, fonction hématopoïétique, indice d'Apgar. Traumatismes en cas d'accouchement difficile : blessure du tissu mou, traumatisme crânien, paralysie et fracture. Prématuro : causes de la prématurité, problèmes découlant de l'immaturité des systèmes. Problèmes courants : candidose, érythème allergique et nævus.

Lait maternel, préparation lactée. Tétée.

(Rappel de la compétence 2).

Besoins liés à l'alimentation et à l'élimination. Thermorégulation.

## 4 Veiller au confort d'une mère et de son nouveau-né.

- Distinguer les soins d'assistance à la mère.

Bain de siège, vérification des lochies, application de glace, soins périnéaux, engorgement mammaire. Soins en cas de césarienne. Allaitement naturel, alimentation au biberon : avantages et inconvénients. Montée laiteuse. Techniques d'extraction. Difficultés potentielles de la mère ou du nouveau-né.

- Distinguer les soins d'assistance au nouveau-né. Identification, pesée et mesure, prise de température, prise de pouls apical, prise de la respiration. Soins des yeux, vérification du cordon, soins de base.
- Distinguer les médicaments courants prescrits pour le confort de la mère. Classes, effets recherchés, réactions indésirables.

Compétence 28      Durée 30 h      Unités 2

**Compétence traduite en comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Prodiguer des soins à des mères et à des nouveaux-nés.

**Contexte de réalisation**

- À partir de lois ou de règlements.
- À l'aide de matériel de soins.
- À l'aide de l'équipement de protection individuelle.
- À partir d'un plan thérapeutique infirmier ou d'un plan de soins et de traitement infirmier et du rapport interservices.
- À partir d'une ordonnance.
- À l'aide de documentation technique.
- En collaboration avec d'autres professionnelles et professionnels de la santé.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

---

1 Planifier son quart de travail.

- Prise en compte de l'organisation du travail de l'unité de soins et du rapport interservices.
- Constitution d'une feuille de route précise et complète.
- Établissement de priorités.

2 Entrer en relation avec la mère.

- Manifestation d'écoute attentive, d'intérêt et d'empathie.
- Respect du rythme de la mère.
- Utilisation du ton et des mots qui conviennent.
- Souci manifeste de l'autre parent.

3 Assister la mère dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne.

- Prise en compte des besoins perturbés de la mère.
- Niveau d'assistance approprié.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité.
- Adoption des mesures de sécurité nécessaires.

- 4 Donner des soins spécifiques à la mère ou à son nouveau-né.
- Prise en compte des besoins perturbés de la personne.
  - Préparation et utilisation correctes du matériel thérapeutique.
  - Respect de l'ordonnance.
  - Respect des procédés de soins.
  - Attention portée à l'effet des soins et de la pharmacothérapie.
  - Interprétation juste des signes vitaux.
  - Reconnaissance de manifestations cliniques liées à des altérations.
  - Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité.
  - Adoption des mesures de sécurité nécessaires.
- 5 Communiquer l'information relative aux soins donnés et à l'état de la mère ou du nouveau-né.
- Transmission rapide de tout renseignement sur un changement notable de l'état de la personne.
  - Rédaction de notes d'observation concises, précises et conformes aux exigences.
  - Utilisation de la terminologie appropriée.
  - Communication adaptée au contexte de soins.
  - Souci manifeste pour la continuité des soins.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect de son champ de pratique.
- Respect du plan thérapeutique infirmier ou du plan de soins et de traitement infirmier.
- Respect du décorum et du Code de déontologie.
- Souci manifeste pour le confort de la mère ou du nouveau-né.
- Adaptation manifeste aux imprévus.
- Collaboration efficace avec les autres membres de l'équipe de soins.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Planifier son quart de travail.

- Être réceptive ou réceptif à l'information relative au milieu de travail.

Usagères et usagers, milieu socio-économique, structure organisationnelle, relations interpersonnelles, équipement et instruments de travail, santé et sécurité au travail.

- Être réceptive ou réceptif à l'information sur l'organisation du travail en unité de soins. Lieux, organisation matérielle, directives et procédures, règles de santé et de sécurité au travail, mesures de sécurité. Horaire de travail, routine et documentation technique.
  - Reconnaître le comportement à adopter en unité de soins. Attentes des membres de l'équipe de soins. Code de déontologie (rappel de la compétence 6).
  - Se présenter à l'équipe de travail. Nom, fonction professionnelle et statut.
  - Prendre connaissance du plan thérapeutique infirmier, du plan de soins et de traitement infirmier ou du rapport interservices. (Rappel de la compétence 2).
  - Préparer sa feuille de route. (Rappel de la compétence 2).
- 2 Entrer en relation avec la mère.
- Se présenter auprès de la mère. Nom, quart de travail et fonction professionnelle. Décorum (rappel de la compétence 1). Présence de l'autre parent.
  - Informer la mère sur les soins donnés.
  - Considérer des indicateurs de l'état émotif de la mère. (Rappel de la compétence 5).
  - Manifester de l'ouverture, du respect et de l'empathie à la mère. (Rappel de la compétence 5).
- 3 Assister la mère dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne.
- Appliquer des procédés de soins. Suivi *post-partum* et soins d'assistance à la mère et au nouveau-né (lien avec la compétence 27). Soins liés à l'hygiène, au confort, à l'alimentation, à l'hydratation et à l'élimination (rappel de la compétence 10).
- 4 Donner des soins spécifiques à la mère ou à son nouveau-né.
- Appliquer des procédés de soins spécifiques. (Rappel des compétences 12, 13, 14, 15 et 16). Moyens de prévention et contention de l'infection : modes de contrôle; lavage des mains, port de gants et utilisation d'agents antimicrobiens; manipulation du matériel contaminé et de liquides corporels; soins de plaies; précautions additionnelles. .Suivi *post-partum* (lien avec la compétence 27).
  - Participer à la pharmacothérapie. (Rappel de la compétence 9).

- Observer l'état de la mère et du nouveau-né. Besoins perturbés (lien avec la compétence 27). Effet des soins. Manifestations cliniques liées à des altérations. Mère : signes vitaux, état de la peau et des muqueuses, niveau d'autonomie fonctionnelle, signes d'inconfort et de douleur, élimination vésicale et intestinale, surveillance des lochies, engorgement mammaire. Nouveau-né : signes vitaux, pleurs, état de la peau et du cordon, élimination vésicale et intestinale, tétée et réflexe de déglutition.
- 5 Communiquer l'information relative aux soins donnés et à l'état de la mère ou du nouveau-né.
- Recevoir le rapport d'une ou d'un collègue. (Rappel de la compétence 3).
  - Distinguer l'information à transmettre. (Rappel de la compétence 3).
  - Faire un rapport verbal. (Rappel de la compétence 3).
  - Rédiger des notes d'observation. (Rappel des compétences sur les procédés de soins spécifiques : 7, 12, 13, 14, 15 et 16).

Compétence 29      Durée 30 h      Unités 2

**Compétence traduite en comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Intervenir auprès d'un enfant, d'une adolescente ou d'un adolescent présentant un problème de santé.

**Contexte de réalisation**

- À l'aide de documentation technique.
- À partir d'un plan thérapeutique infirmier ou d'un plan de soins et de traitement infirmier et du rapport interservices.
- En collaboration avec d'autres professionnelles et professionnels de la santé.
- En vue de prodiguer des soins.

**Éléments de la compétence**

---

1 Relever les besoins d'une ou d'un enfant.

- Prise en compte des dimensions biologique, psychosociale, culturelle et spirituelle de l'enfant.
- Prise en compte des facteurs qui influent sur la satisfaction des besoins.
- Prise en compte des déséquilibres manifestes.
- Reconnaissance juste des besoins.

2 Relever les besoins d'une adolescente ou d'un adolescent.

- Prise en compte des dimensions biologique, psychosociale, culturelle et spirituelle de l'adolescente ou de l'adolescent.
- Prise en compte des facteurs qui influent sur la satisfaction des besoins.
- Prise en compte des déséquilibres manifestes.
- Reconnaissance juste des besoins.

3 Veiller au confort d'une ou d'un enfant, d'une adolescente ou d'un adolescent.

- Veille attentive.
- Communication adaptée au contexte de soins.
- Reconnaissance juste de sources d'inconfort pour l'enfant, l'adolescente ou l'adolescent.
- Soins d'assistance appropriés.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect de son champ de pratique.
- Intervention appropriée.
- Respect du décorum ainsi que du code de déontologie.
- Souci manifeste pour la continuité des soins.

## Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

### 1 Relever les besoins d'une ou d'un enfant.

- Reconnaître les caractéristiques d'une ou d'un enfant. Stades de développement : nourrisson, trottineur, âge préscolaire, âge scolaire, adolescence. Croissance et développement.
- Distinguer les besoins d'une ou d'un enfant. Besoins nutritionnels, sommeil, repos, activité physique, santé dentaire. Dimensions biologique, psychosociale, culturelle et spirituelle.
- Distinguer des facteurs qui influent sur la satisfaction des besoins d'une ou d'un enfant. Stade de développement, état de santé, environnement, famille (lien avec la compétence 2).
- Reconnaître les conséquences d'un accident pour une ou un enfant. Brûlure, chute et intoxication.
- Reconnaître les conséquences de la maladie pour une ou un enfant ainsi que pour sa famille. Altérations et manifestations cliniques (rappel des compétences sur les procédés de soins : 7, 12, 13, 14, 15 et 16). Maladies contagieuses : modes de transmission et incubation. Maladies mortelles et soins palliatifs (rappel de la compétence 19). Atteinte corporelle. Vie quotidienne, vie familiale et vie scolaire.
- Reconnaître les conséquences de l'hospitalisation pour une ou un enfant. Angoisse de séparation, perte de contrôle sur l'environnement, isolement en vue de prévenir l'infection.
- Reconnaître les conséquences de malformations congénitales pour une ou un enfant. Fissures labiales et palatines, pied bot, sténose pylorique et luxation de la hanche.

### 2 Relever les besoins d'une adolescente ou d'un adolescent.

- Reconnaître les caractéristiques et les besoins d'une adolescente ou d'un adolescent. Distinctions entre enfant et adolescent ou adolescent et adulte. Besoins nutritionnels et sommeil. Dimensions biologique, psychosociale, culturelle et spirituelle.
- Distinguer des facteurs qui influent sur les besoins d'une adolescente ou d'un adolescent. Environnement et famille (lien avec la compétence 2).
- Reconnaître les conséquences de la maladie pour une adolescente ou un adolescent. Altérations et manifestations cliniques (rappel des compétences sur les procédés de soins : 7, 12, 13, 14, 15 et 16). Vie quotidienne, vie familiale et vie scolaire.

- Reconnaître les conséquences de l'hospitalisation pour une adolescente ou un adolescent. Perte d'autonomie, isolement social, perte de contrôle sur l'environnement et réactions psychologiques.

### 3 Veiller au confort d'une ou d'un enfant, d'une adolescente ou d'un adolescent.

- Prendre les signes vitaux d'une ou d'un enfant. Sites, caractéristiques, constantes normales et facteurs d'influence (rappel de la compétence 4).
- Reconnaître les particularités de la communication avec une ou un enfant. Moyens de communication verbale ou non verbale (rappel de la compétence 5).
- Reconnaître les particularités de la communication avec une adolescente ou un adolescent. Traitement d'égal à égal. Moyens de communication verbale ou non verbale (rappel de la compétence 5).
- Distinguer les médicaments courants prescrits pour le confort de l'enfant, de l'adolescente ou adolescent. Classes, effets recherchés et réactions indésirables.
- Reconnaître les conditions entourant la détection et la prévention d'abus physique ou de négligence. Loi sur la protection de la jeunesse.



Compétence 30      Durée 30 h      Unités 2

**Compétence traduite en comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Prodiguer des soins à des enfants, à des adolescentes ou adolescents.

**Contexte de réalisation**

- À partir de lois ou de règlements.
- À l'aide de matériel de soins.
- À l'aide de l'équipement de protection individuelle.
- À partir d'un plan thérapeutique infirmier, d'un plan de soins et de traitement infirmier ou d'un plan d'intervention interdisciplinaire.
- À partir d'une ordonnance.
- À l'aide de documentation technique.
- En collaboration avec d'autres professionnelles et professionnels de la santé.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

---

1 Planifier son quart de travail.

- Prise en compte de l'organisation du travail dans le milieu et du rapport interservices.
- Prise en compte de l'information relative à l'état de la personne.
- Constitution d'une feuille de route précise et complète.
- Établissement de priorités.

2 Entrer en relation avec l'enfant, l'adolescente ou l'adolescent.

- Manifestation d'écoute attentive, d'intérêt et d'empathie.
- Respect du rythme et des capacités de l'enfant, de l'adolescente ou de l'adolescent.
- Utilisation du ton et des mots qui conviennent.
- Prise en compte de l'information reçue par l'entourage.

3 Assister l'enfant, l'adolescente ou l'adolescent dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne.

- Prise en compte des besoins perturbés de la personne.
- Respect des limitations de la personne.
- Assistance de niveau approprié.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité.
- Adoption des mesures de sécurité nécessaires.
- Stimulation de la personne pour accroître son autonomie.

- 4 Donner des soins spécifiques à l'enfant, à l'adolescente ou à l'adolescent.
- Prise en compte des besoins perturbés de la personne.
  - Préparation et utilisation correctes du matériel thérapeutique.
  - Respect de l'ordonnance.
  - Respect des procédés de soins.
  - Attention portée à l'effet des soins et de la pharmacothérapie.
  - Interprétation juste des signes vitaux.
  - Reconnaissance de manifestations cliniques liées à des altérations.
  - Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité.
  - Adoption des mesures de sécurité nécessaires.
- 5 Communiquer l'information relative aux soins donnés et à l'état de l'enfant, de l'adolescente ou de l'adolescent.
- Transmission rapide de toute information relative à un changement notable de l'état de la personne.
  - Rédaction de notes d'observation concises, précises et conformes aux exigences.
  - Utilisation de la terminologie appropriée.
  - Communication adaptée au contexte de soins.
  - Souci manifeste pour la continuité des soins.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect de son champ de pratique.
- Respect du plan thérapeutique infirmier et du plan de soins et de traitement infirmier.
- Respect du décorum ainsi que du code de déontologie.
- Souci manifeste d'assurer le confort de la personne.
- Adaptation manifeste aux imprévus.
- Collaboration efficace avec les membres de l'équipe de soins.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

---

1 Planifier son quart de travail.

- Être réceptive ou réceptif à l'information relative au milieu de travail.

Usagères et usagers, milieu socio-économique, structure organisationnelle, relations interpersonnelles, équipement et instruments de travail, santé et sécurité au travail.

- Être réceptive ou réceptif à l'information sur l'organisation du travail en unité de soins. Lieux, organisation matérielle, directives et procédures, règles de santé et de sécurité au travail et mesures de sécurité. Horaire de travail, routine et documentation technique.
  - Reconnaître le comportement à adopter en unité de soins. Attentes des membres de l'équipe de soins. Code de déontologie (rappel de la compétence 6).
  - Se présenter à l'équipe de travail. Nom, fonction professionnelle et statut.
  - Prendre connaissance du plan thérapeutique infirmier, du plan de soins et de traitement infirmier ou du rapport interservices. (Rappel de la compétence 2).
  - Préparer sa feuille de route. (Rappel de la compétence 2).
- 2 Entrer en relation avec l'enfant, l'adolescente ou l'adolescent.
- Se présenter auprès de l'enfant, de l'adolescente ou de l'adolescent. Nom, quart de travail et fonction professionnelle. Décorum (rappel de la compétence 1).
  - Informer l'enfant, l'adolescente ou l'adolescent sur les soins donnés.
  - Considérer des indicateurs de l'état émotif de l'enfant, de l'adolescente ou de l'adolescent. (Rappel de la compétence 5).
  - Manifester de l'ouverture, du respect et de l'empathie à l'enfant, l'adolescente ou l'adolescent. (Rappel de la compétence 5).
- 3 Assister l'enfant, l'adolescente ou l'adolescent dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne.
- Appliquer des procédés de soins liés à l'hygiène, au confort, à l'habillement, à la mobilisation, à l'alimentation, à l'hydratation et à l'élimination. (Rappel de la compétence 10). Besoins d'une ou d'un enfant, d'une adolescente ou d'un adolescent (lien avec la compétence 29).
- 4 Donner des soins spécifiques à l'enfant, à l'adolescente ou à l'adolescent.
- Observer l'état de l'enfant, de l'adolescente ou de l'adolescent. Signes vitaux, état de la peau et des muqueuses, signes d'inconfort et de douleur, élimination vésicale et intestinale.

- Appliquer des procédés de soins spécifiques. (Rappel des compétences sur les procédés de soins spécifiques : 7, 12, 13, 14, 15 et 16).  
Moyens de prévention et contention de l'infection : modes de contrôle; lavage des mains, port de gants et utilisation d'agents antimicrobiens; manipulation du matériel contaminé et de liquides corporels; soins de plaies; précautions additionnelles. Besoins d'une ou d'un enfant, d'une adolescente ou d'un adolescent (lien avec la compétence 29).
  
  - Participer à la pharmacothérapie. (Rappel de la compétence 9).
- 5 Communiquer l'information relative aux soins donnés et à l'état de l'enfant, de l'adolescente ou de l'adolescent.
- Recevoir le rapport d'une ou d'un collègue. (Rappel de la compétence 3).
  - Distinguer l'information à transmettre. (Rappel de la compétence 3).
  - Faire un rapport verbal. (Rappel de la compétence 3).
  - Rédiger des notes d'observation. (Rappel des compétences sur les procédés de soins spécifiques : 7, 12, 13, 14, 15 et 16).

Compétence 31      Durée 105 h      Unités 7

**Compétence traduite en comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Prodiguer des soins à une clientèle diversifiée.

**Contexte de réalisation**

- À partir de lois ou de règlements.
- À l'aide de matériel de soins.
- À l'aide de l'équipement de protection individuelle.
- À partir d'un plan thérapeutique infirmier, d'un plan de soins et de traitement infirmier ou d'un plan d'intervention multidisciplinaire.
- À partir d'une ordonnance.
- À l'aide de documentation technique.
- En collaboration avec d'autres professionnelles et professionnels de la santé.
- Au sein d'un établissement du réseau de la santé, public ou privé subventionné.

**Éléments de la compétence**

---

1 Planifier son quart de travail.

- Prise en compte de l'organisation du travail de l'unité de soins et du rapport interservices.
- Constitution d'une feuille de route précise et complète.
- Établissement de priorités.

2 Entrer en relation avec la personne.

- Manifestation d'écoute attentive, d'intérêt et d'empathie.
- Respect du rythme de la personne.
- Utilisation du ton et des mots qui conviennent.
- Prise en compte de l'information reçue par l'entourage de la personne.

3 Assister la personne dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne.

- Prise en compte des besoins perturbés de la personne.
- Respect des limitations de la personne.
- Niveau d'assistance approprié.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité.
- Adoption des mesures de sécurité nécessaires.
- Stimulation de la personne pour accroître son autonomie.

- 4 Donner des soins spécifiques à la personne.
- Prise en compte des besoins perturbés de la personne.
  - Préparation et utilisation correctes du matériel thérapeutique.
  - Respect de l'ordonnance.
  - Respect des procédés de soins.
  - Attention portée à l'effet des soins et de la pharmacothérapie.
  - Interprétation juste des signes vitaux.
  - Reconnaissance de manifestations cliniques liées à des altérations.
  - Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité.
  - Adoption des mesures de sécurité nécessaires.
- 5 Communiquer l'information relative aux soins donnés et à l'état de la personne.
- Transmission rapide de tout renseignement relatif à un changement notable de l'état de la personne.
  - Rédaction de notes d'observation concises, précises et conformes aux exigences.
  - Utilisation de la terminologie appropriée.
  - Communication adaptée au contexte de soins.
  - Souci manifeste pour la continuité des soins.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect de son champ de pratique.
- Respect du plan thérapeutique infirmier et du plan de soins et de traitement infirmier.
- Respect du décorum et du Code de déontologie.
- Souci manifeste pour assurer le confort de la personne.
- Adaptation manifeste aux imprévus.
- Collaboration efficace avec les autres membres de l'équipe de soins.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Planifier son quart de travail.

- Être réceptive ou réceptif à l'information relative au milieu de travail.

Clientèle, milieu socio-économique, structure organisationnelle, relations interpersonnelles, équipement et instruments de travail, santé et sécurité au travail.

- Être réceptive ou réceptif à l'information sur l'organisation du travail en unité de soins. Lieux, organisation matérielle, directives et procédures, règles de santé et de sécurité au travail et mesures de sécurité. Horaire de travail, routine et documentation technique.
  - Reconnaître le comportement à adopter en unité de soins. Attentes des membres de l'équipe de soins. Code de déontologie (rappel de la compétence 6).
  - Se présenter à l'équipe de travail. Nom, fonction professionnelle et statut.
  - Prendre connaissance du plan thérapeutique infirmier, du plan de soins et de traitement infirmier ou du rapport interservices. (Rappel de la compétence 2).
  - Préparer sa feuille de route. (Rappel de la compétence 2).
- 2 Entrer en relation avec la personne.
- Se présenter auprès de la personne. Nom, quart de travail et fonction professionnelle. Décorum (rappel de la compétence 1).
  - Informer la personne des soins donnés.
  - Considérer des indicateurs de l'état émotif de la personne. (Rappel de la compétence 5).
  - Manifester de l'ouverture, du respect et de l'empathie à la personne. (Rappel de la compétence 5).
- 3 Assister la personne dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne.
- Appliquer des procédés de soins liés à l'hygiène, au confort, à l'habillement, à la mobilisation, à l'alimentation, à l'hydratation et à l'élimination. (Rappel de la compétence 10).
- 4 Donner des soins spécifiques à la personne.
- Observer l'état de la personne. Besoins perturbés. Effets des soins et de la pharmacothérapie. Manifestations cliniques liées à des altérations.
  - Appliquer des procédés de soins spécifiques. (Rappel des compétences sur les procédés de soins spécifiques : 7, 12, 13, 14, 15 et 16). Moyens de prévention et contention de l'infection : modes de contrôle; lavage des mains, port de gants et utilisation d'agents antimicrobiens; manipulation du matériel contaminé et de liquides corporels; soins de plaies; précautions additionnelles.
  - Participer à la pharmacothérapie. (Rappel de la compétence 9).

5 Communiquer l'information relative aux soins donnés et à l'état de la personne.

- Recevoir le rapport d'une ou d'un collègue. (Rappel de la compétence 3).
- Distinguer l'information à transmettre. (Rappel de la compétence 3).
- Faire un rapport verbal. (Rappel de la compétence 3).
- Rédiger des notes d'observation. (Rappel des compétences sur les procédés de soins spécifiques : 7, 12, 13, 14, 15 et 16).







